Commission européenne

EUMOFA
Observatoire Européen des Marchés des Produits de la Pêche et de l'Aquaculture

Faits saillants du mois

Nº 10 / 2018

Dans ce numéro

En septembre 2018, la valeur et le volume des premières ventes ont augmenté aux Pays-Bas, au Portugal et en Suède par rapport à septembre 2017, tandis qu'ils ont affiché une tendance à la baisse en Belgique, au Danemark, en Estonie, en France, en Lettonie, en Lituanie, en Norvège et en Pologne sur la même période.

Au cours des 36 derniers mois, les prix moyens les plus élevés pour le cabillaud ont été observés au Danemark (3,09 EUR/kg), supérieurs de 73 % à la Suède (1,79 EUR/kg) et de 18 % au prix moyen du Royaume-Uni (2,62 EUR/kg).

Dans l'ensemble, les prix moyens en première ventes du merlan ont augmenté en France et au Royaume-Uni, tandis qu'ils ont diminué en Italie (– 5 %).

Au cours de la semaine 45 (du 5 au 11 novembre 2018), le prix à l'importation de l'églefin frais entier provenant de Norvège a atteint 2,05 EUR/kg, soit une baisse de 10 % par rapport à la semaine antérieure et de 3 % au prix moyen enregistré en 2018 (2,10 EUR/kg).

En Italie, sur la période de janvier à août 2018, le prix de détail moyen de l'anchois frais pour la consommation des ménages était de 5,58 EUR/kg, soit une hausse de 2 % par rapport à la période de janvier à août 2017.

La balance commerciale de l'UE avec le Japon est positif, affichant un surplus de 247 millions d'euros, surtout du fait du thon.

En Italie, principal producteur de palourdes de l'UE, la production en 2016 était composée de 82% de palourdes d'aquaculture et de 28% de palourdes sauvages pêchées.

L'UE et la Gambie ont signé un nouveau protocole d'accord de partenariat dans le secteur de la pêche durable. Cet accord permet aux navires de l'UE de pêcher dans les eaux gambiennes contre une contribution financière annuelle de 550 000 euros.

Table des matières

Premières ventes en Europe
Cabillaud (Danemark, Suède, Royaume-Uni) et merlan (France, Italie, Royaume-Uni)

Importations hors UE
Cours hebdomadaires des prix moyens à l'importation dans l'UE pour les produits sélectionnés en provenance des pays d'origine sélectionnés

Consommation
Anchois frais en Italie

Études de cas
Le marché des produits de la pêche et de l'aquaculture au Japon
Pêche et aquaculture de la palourde

Faits saillants mondiaux

Contexte macro-économique
Carburant maritime, prix à la consommation, taux de change

Retrouvez toutes ces données, informations et bien plus, sur le site : **www.eumofa.eu/fr**

Suivez-nous sur Twitter :
@EU_MARE #EUMOFA

1 Premières ventes en Europe

Sur la période de **janvier à septembre 2018**, 12 États membres (EM) de l'UE et la Norvège ont fourni les données des premières ventes pour 11 groupes de produits.[1]

1.1 Par rapport à la même période l'année précédente

Augmentations en valeur et en volume : La valeur et le volume des premières ventes ont augmenté aux Pays-Bas, en Suède et au Portugal, pays pour lequel la croissance a été plus faible que pour les deux premiers pays. Les Pays-Bas ont observé des augmentations importantes du fait d'un approvisionnement élevé en merlan bleu et en chinchard d'Europe, tandis qu'en Suède, la croissance a été le fait du hareng, l'espèce ayant représenté 70 % du total des captures.

Baisses en valeur et en volume : La valeur et le volume ont affiché une tendance à la baisse en Belgique, en France, en Italie, en Lettonie, en Pologne et au Royaume-Uni. La baisse la plus importante a été enregistrée en Lettonie, du fait d'approvisionnements moindres en hareng, en sprat, en éperlan et en cabillaud. Le Royaume-Uni a suivi, affichant une baisse surtout du fait d'approvisionnements moindres en maquereau, en seiche et en coquille Saint-Jacques.

Table 1. **JANVIER-SEPTEMBRE : BILAN DES PREMIÈRES VENTES DES PAYS DÉCLARANTS (volume en tonnes et valeur en millions d'euros)**

	Janvier-septembre 2016		Janvier-septembre 2017		Janvier-septembre 2018		Évolution par rapport à janvier-septembre 2017	
Pays	**Volume**	**Valeur**	**Volume**	**Valeur**	**Volume**	**Valeur**	**Volume**	**Valeur**
BE	12.192	47,55	11.576	46,33	10.150	43,74	− 12 %	− 6 %
DK	179.170	263,64	183.943	249,60	188.321	250,35	2 %	0 %
EE	33.958	8,12	33.294	7,84	32.563	7,87	− 2 %	0 %
FR	144.966	484,82	143.147	485,02	141.554	470,67	− 1 %	− 3 %
IT*	65.266	242,91	71.154	256,26	64.621	237,47	− 9 %	− 7 %
LV	36.280	7,83	41.705	8,47	27.699	5,21	− 34 %	− 38 %
LT	1.560	1,10	1.160	1,09	1.200	0,94	3 %	− 14 %
NL	45.881	188,34	146.616	297,38	278.735	415,93	90%	40 %
NO	1.935.845	1.622,97	2.047.402	1.567,18	2.171.824	1.502,74	6 %	− 4 %
PL	87.535	29,09	75.290	25,01	68.585	21,21	− 9 %	− 15 %
PT	78.590	151,08	74.070	149,13	78.212	153,06	6 %	3 %
SE	84.692	65,86	62.025	49,83	100.392	58,39	62 %	17 %
UK	318.109	579,67	228.030	415,23	183.092	332,39	− 20 %	− 20 %

Source : EUMOFA (mis à jour le 16/11/2018). Les données relatives au volume sont indiquées en poids net.
**Données partielles. Les données des premières ventes pour l'Italie couvrent 229 ports de pêche (environ 50 % du total des débarquements).*

[1]Bivalves et autres mollusques et invertébrés aquatiques, céphalopodes, crustacés, poissons plats, poissons d'eau douce, poissons de fond, produits aquatiques divers, autres poissons marins, salmonidés, petits pélagiques, et thon et thonidés.

1.2 En septembre 2018

Augmentations en valeur et en volume : Seuls les Pays-Bas, le Portugal et la Suède ont enregistré une hausse des premières ventes par rapport à septembre 2017. La hausse a été particulièrement forte au Portugal, surtout du fait des captures élevées de poulpe (+ 210 % en valeur et + 252 % en volume) et aux Pays-Bas, où elle a été le fait des captures de hareng et de merlan bleu.

Baisses en valeur et en volume : Les premières ventes ont diminué en Belgique, au Danemark, en Estonie, en France, en Lettonie, en Lituanie, en Norvège et en Pologne. Les baisses ont été particulièrement fortes en Estonie, en Lettonie et en Pologne du fait des captures peu élevées des petites espèces pélagiques importantes, notamment le hareng et le sprat. Ces tendances peuvent être le fait des quotas attribués (total admissible de captures) reposant sur le plan pluriannuel des stocks de cabillaud, de hareng et de sprat en mer Baltique[2].

Table 2. **SEPTEMBRE : BILAN DES PREMIÈRES VENTES DES PAYS DÉCLARANTS (volume en tonnes et valeur en millions d'euros)**

	Septembre 2016		Septembre 2017		Septembre 2018		Évolution depuis septembre 2017	
Pays	**Volume**	**Valeur**	**Volume**	**Valeur**	**Volume**	**Valeur**	**Volume**	**Valeur**
BE	1.073	4,18	1.309	5,57	1.109	4,48	− 15 %	− 20 %
DK	27.493	38,48	35.499	37,23	29.546	30,76	− 17 %	− 17 %
EE	771	3,74	3.744	0,92	1.453	0,44	− 61 %	− 52 %
FR	15.370	51,45	15.087	51,86	14.668	50,05	− 3 %	− 3 %
IT*	7.775	22,52	6.967	22,98	7.876	22,59	13 %	− 2 %
LV	4.705	1,01	5.476	1,11	2.318	0,40	− 58 %	− 64 %
LT	145	0,11	51	0,05	30	0,03	− 39 %	− 36 %
NL	7.983	34,56	32.181	53,28	40.522	60,71	26 %	14 %
NO	208,601	212,09	193.970	187,84	148.333	112,20	− 24 %	− 40 %
PL	7.669	2,97	5.273	2,21	1.830	0,85	− 65 %	− 61 %
PT	13.855	23,65	11.092	17,50	16.208	21,28	46 %	22 %
SE	7.763	9,00	12.826	8,28	13.715	8,38	7 %	1 %
UK	36.830	66,04	18.234	31,09	17.968	33,73	− 1 %	8 %

Source : EUMOFA (mis à jour le 16/11/2018). Les données relatives au volume sont indiquées en poids net.
**Données partielles. Les données des premières ventes pour l'Italie couvrent 229 ports de pêche (environ 50 % du total des débarquements).*

Les données les plus récentes relatives aux premières ventes pour le mois d'**octobre 2018** sont disponibles sur le site EUMOFA. Il est possible de les consulter **ici.**

[2] https://ec.europa.eu/fisheries/commission-proposes-baltic-sea-fishing-opportunities-2019-increased-quotas-plaice-and-western-cod_en

1.3 Premières ventes dans les pays sélectionnés

En **Belgique**, sur la période de **janvier à septembre 2018**, les premières ventes ont diminué en valeur (− 6%) et en volume (− 12 %) par rapport à la période de janvier à septembre 2017, du fait des premières ventes de baudroie, de raie, de cabillaud et de grondin. En **septembre 2018**, la valeur et le volume des premières ventes ont fortement baissé par rapport à septembre 2017, surtout du fait de la sole commune, de la seiche, du turbot et du cabillaud. Les prix moyens du cabillaud et de la coquille Saint-Jacques ont diminué de respectivement 19 % et 28 %.

Figure 1. **PREMIÈRES VENTES DES PRINCIPALES ESPÈCES COMMERCIALES EN BELGIQUE EN SEPTEMBRE 2018**

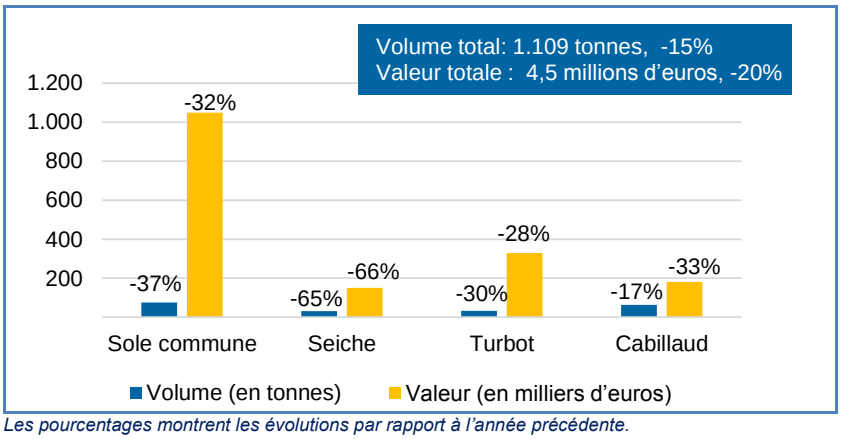

Les pourcentages montrent les évolutions par rapport à l'année précédente.
Source : EUMOFA (mis à jour le 16/11/2018).

Au **Danemark** sur la période de **janvier à septembre 2018**, la valeur des premières ventes est restée stable tandis que le volume a légèrement augmenté par rapport à la même période en 2018 du fait des ventes élevées de maquereau. En **septembre 2018**, la valeur et le volume des premières ventes ont diminué de 17 % du fait du hareng, de la langoustine, du lieu noir et du merlu. La baisse en volume a surtout été le fait de la moule *Mytilus* spp. et de la palourde. Un faible approvisionnement en moule a augmenté son prix moyen de 79 %, tandis qu'un approvisionnement élevé de crevette *Crangon* spp. a entraîné une baisse du prix de 39 %.

Figure 2. **PREMIÈRES VENTES DES PRINCIPALES ESPÈCES COMMERCIALES AU DANEMARK EN SEPTEMBRE 2018**

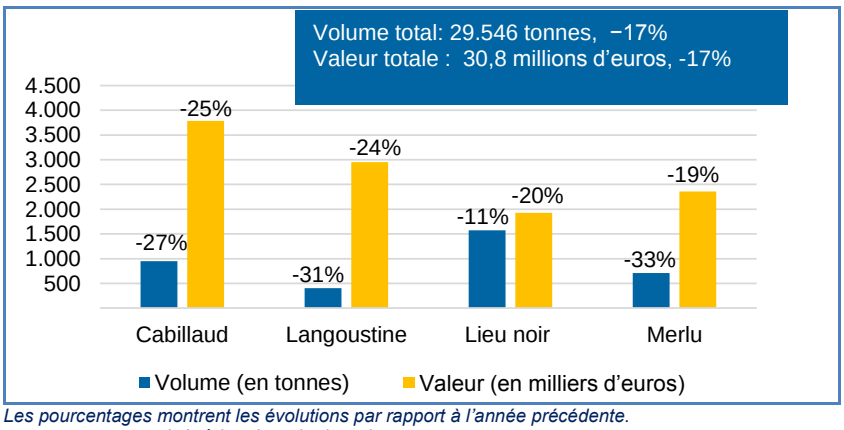

Les pourcentages montrent les évolutions par rapport à l'année précédente.
Source : EUMOFA (mis à jour le 16/11/2018).

En **Estonie**, sur la période de **janvier à septembre 2018**, la valeur des premières ventes est restée stable tandis que le volume a diminué de 2 % par rapport à la même période l'année précédente, surtout du fait du hareng. En **septembre 2018**, les premières ventes ont diminué de plus de la moitié du fait d'approvisionnements moindres en sprat, en hareng et en plusieurs espèces de poissons d'eau douce par rapport à septembre 2017. Par conséquent, les prix ont augmenté, notamment pour le sandre et le flet d'Europe (respectivement, + 52 % et + 26 %).

Figure 3. **PREMIÈRES VENTES DES PRINCIPALES ESPÈCES COMMERCIALES EN ESTONIE EN SEPTEMBRE 2018**

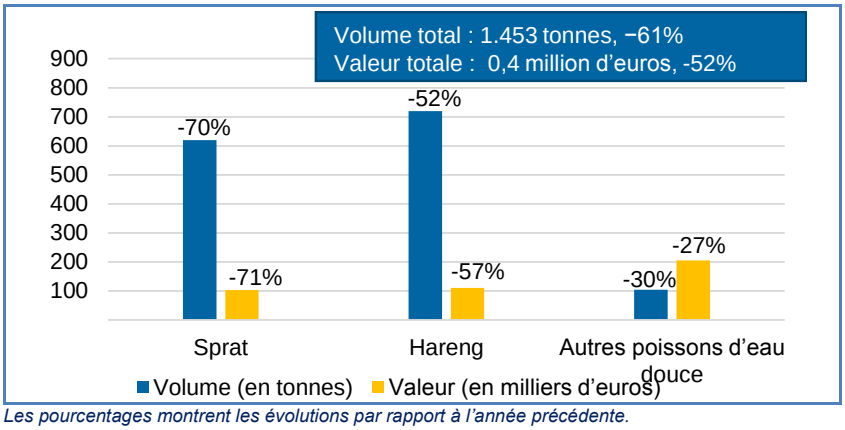

Les pourcentages montrent les évolutions par rapport à l'année précédente.
Source : EUMOFA (mis à jour le 16/11/2018).

En **France**, sur la période de **janvier à septembre 2018**, les premières ventes ont légèrement diminué tant en valeur (– 3 %) qu'en volume (– 1 %) par rapport à la même période en 2017, surtout du fait d'approvisionnements moindres en merlu (– 2.600 tonnes) et en langoustine (– 4.295 tonnes). En **septembre 2018**, la valeur et le volume étaient inférieurs de 3 % par rapport à l'année précédente, surtout du fait de la seiche et du merlu, affichant également de légères baisses pour la langoustine et le bar européen.

Figure 4. **PREMIÈRES VENTES DES PRINCIPALES ESPÈCES COMMERCIALES EN FRANCE EN SEPTEMBRE 2018**

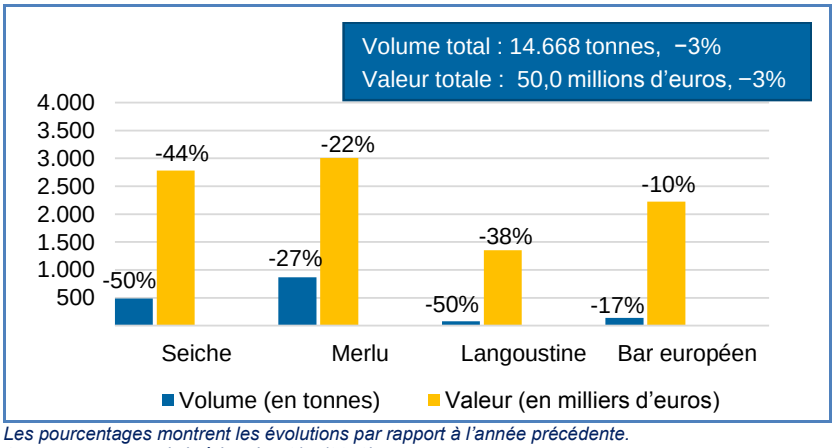

Les pourcentages montrent les évolutions par rapport à l'année précédente.
Source : EUMOFA (mis à jour le 16/11/2018).

En **Italie**, sur la période de **janvier à septembre 2018**, les premières ventes ont diminué de 7 % en valeur et de 9 % en volume, surtout du fait de la palourde (– 29 % en valeur et – 28 % en volume). En **septembre 2018,** les premières ventes ont légèrement diminué du fait de ces mêmes espèces, tandis que le volume a augmenté de 13 %, surtout du fait de l'anchois, de la sardine et de l'encornet. La palourde et l'anchois ont affiché les prix moyens les plus faibles (respectivement, – 9 % et – 23 %) par rapport à septembre 2017.

Figure 5. **PREMIÈRES VENTES DES PRINCIPALES ESPÈCES COMMERCIALES EN ITALIE EN SEPTEMBRE 2018**

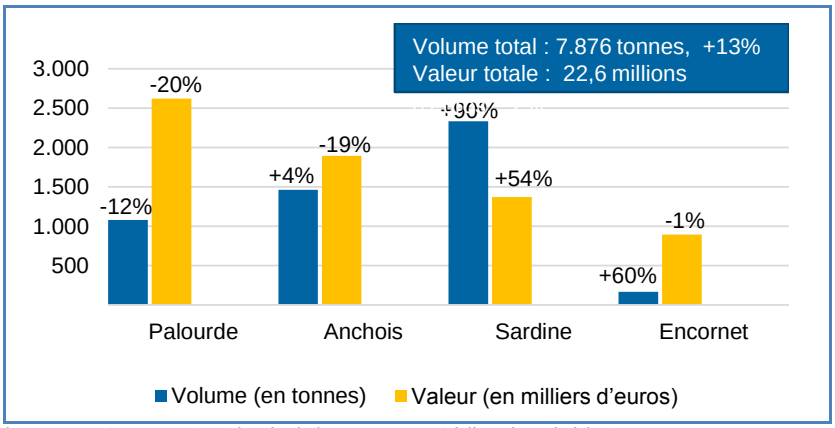

Les pourcentages montrent les évolutions par rapport à l'année précédente.
Source : EUMOFA (mis à jour le 16/11/2018).

En **Lettonie**, sur la période de **janvier à septembre 2018**, les premières ventes ont diminué tant en valeur (– 38 %) qu'en volume (– 34 %) par rapport à la même période en 2017. En **septembre 2018**, du fait d'approvisionnements moindres en hareng (− 34 %), en sprat (− 33 %), en éperlan (− 27 %) et en cabillaud (− 72 %), la forte baisse s'est poursuivie pour les mêmes espèces et le flet d'Europe. Le prix moyen du cabillaud était inférieur de 27 %, tandis que celui du flet d'Europe a augmenté de 11 % par rapport à septembre 2017.

Figure 6. **PREMIÈRES VENTES DES PRINCIPALES ESPÈCES COMMERCIALES EN LETTONIE EN SEPTEMBRE 2018**

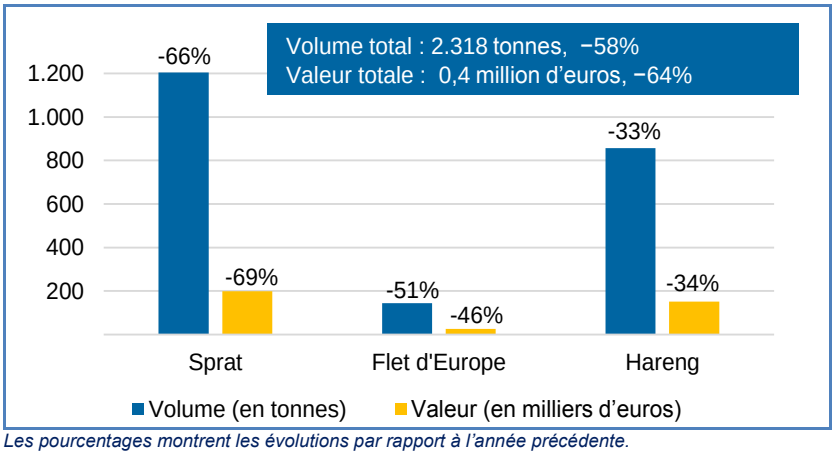

Les pourcentages montrent les évolutions par rapport à l'année précédente.
Source : EUMOFA (mis à jour le 16/11/2018).

En **Lituanie**, sur la période **janvier à septembre 2018**, la valeur des premières ventes a diminué de 14 % surtout du fait du cabillaud (– 56 %), tandis que le volume a augmenté de 3 % grâce la hausse des approvisionnements en éperlan (+ 172 %) et en hareng (+ 50 %) par rapport à la période de janvier à septembre 2017. En **septembre 2018**, la valeur et le volume des premières ventes ont diminué de respectivement 36 % et 39 %, du fait du flet d'Europe et du sandre. Les prix moyens du cabillaud et du sandre ont diminué de respectivement 24 % et 31 %, pour atteindre respectivement 0,97 EUR/kg et 3,26 EUR/kg.

Figure 7. **PREMIÈRES VENTES DES PRINCIPALES ESPÈCES COMMERCIALES EN LITUANIE EN SEPTEMBRE 2018**

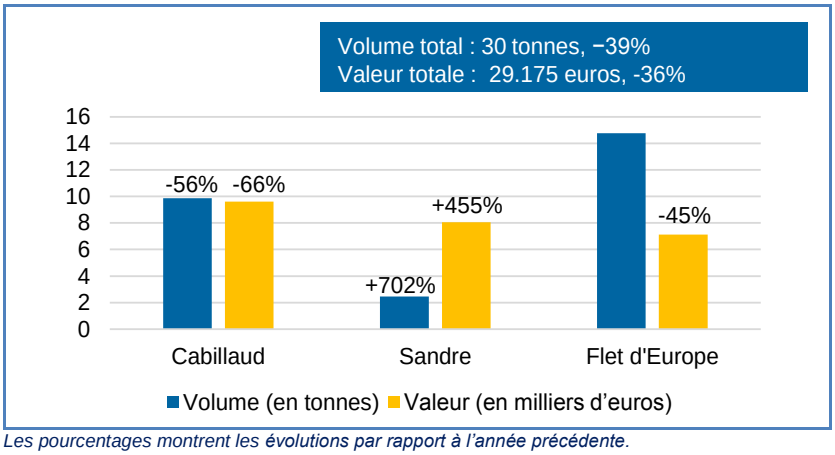

Les pourcentages montrent les évolutions par rapport à l'année précédente.
Source : EUMOFA (mis à jour le 16/11/2018).

Aux **Pays-Bas**, sur la période de **janvier à septembre 2018**, la valeur et le volume des premières ventes ont augmenté de respectivement 40 % et 90 % du fait du merlan bleu (qui a quadruplé) et du chinchard (qui a triplé). En **septembre 2018**, ces tendances à la hausse se sont poursuivies surtout du fait d'approvisionnements élevés en hareng. Parmi les espèces principales, la plie d'Europe a enregistré une augmentation du prix moyen de 47 %, tandis que le prix du grondin a diminué de 14 %.

Figure 8. **PREMIÈRES VENTES DES PRINCIPALES ESPÈCES COMMERCIALES AUX PAYS-BAS EN SEPTEMBRE 2018**

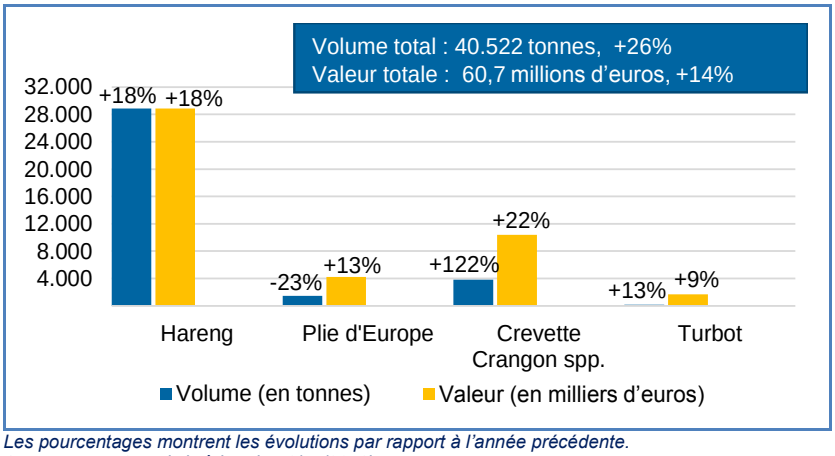

Les pourcentages montrent les évolutions par rapport à l'année précédente.
Source : EUMOFA (mis à jour le 16/11/2018).

En **Norvège**, sur la période de **janvier à septembre 2018**, la valeur des premières ventes a diminué de 4 %, surtout du fait du maquereau (− 30 %), tandis que le volume a augmenté de 6 % du fait du hareng (+ 92 %) et des autres espèces de petits pélagiques (+ 203 %). En **septembre 2018**, la valeur et le volume des premières ventes ont baissé par rapport à septembre 2017, du fait de captures moindres de maquereau et dans une moindre mesure, de l'églefin, de la lingue et du cabillaud. La forte baisse en volume a été accompagnée d'une augmentation significative du prix moyen (+ 44 %), atteignant 1,44 EUR/kg.

Figure 9. **PREMIÈRES VENTES DES PRINCIPALES ESPÈCES COMMERCIALES EN NORVÈGE EN SEPTEMBRE 2018**

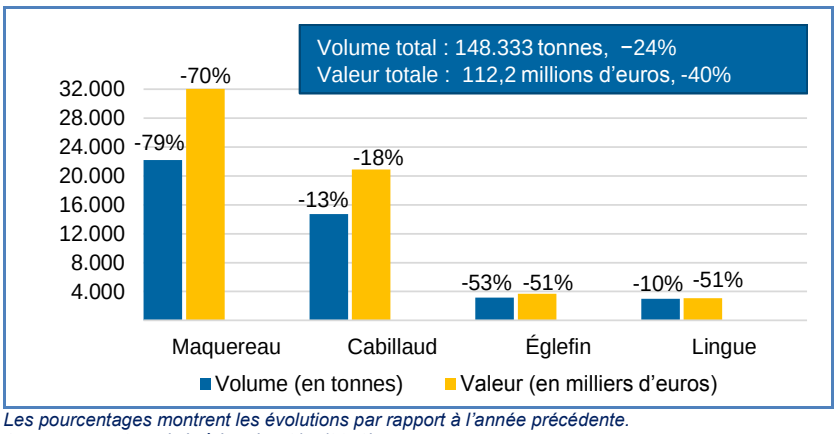

Les pourcentages montrent les évolutions par rapport à l'année précédente.
Source : EUMOFA (mis à jour le 16/11/2018).

En **Pologne**, sur la période de **janvier à septembre 2018**, la valeur et le volume des premières ventes ont diminué de respectivement − 15 % et − 9 % du fait d'une baisse des ventes et des prix moyens de sprat et de hareng. En **septembre 2018**, la valeur et le volume des premières ventes ont diminué de plus de 60 % du fait du cabillaud, du hareng et du sprat, affichant de fortes baisses en volume et en prix. Le prix moyen du cabillaud a diminué de 7 % pour atteindre 1,40 EUR/kg, tandis que le prix du hareng a diminué de 16 % pour atteindre 0,31 EUR/kg.

Figure 10. **PREMIÈRES VENTES DES PRINCIPALES ESPÈCES COMMERCIALES EN POLOGNE EN SEPTEMBRE 2018**

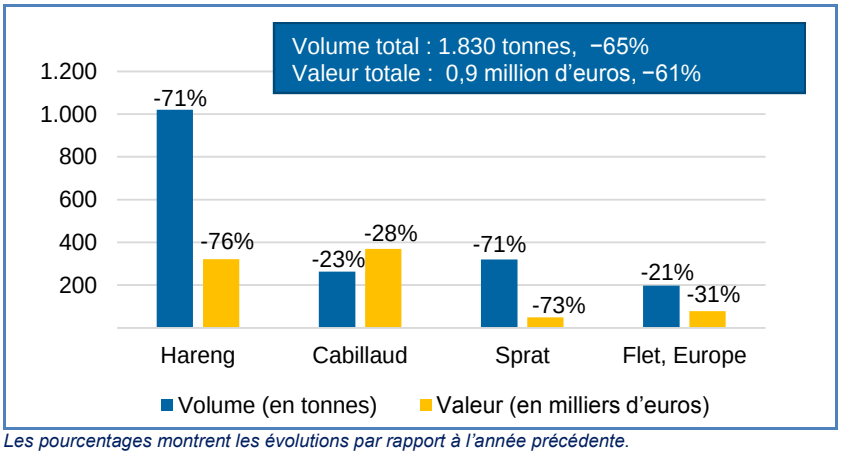

Les pourcentages montrent les évolutions par rapport à l'année précédente.
Source : EUMOFA (mis à jour le 16/11/2018).

Au **Portugal**, sur la période de **janvier à septembre 2018**, les premières ventes ont augmenté de 3 % en valeur et de 6 % en volume du fait du maquereau, de la palourde et de l'encornet par rapport à la même période en 2017. L'augmentation en valeur et en volume des premières ventes a été beaucoup plus forte en **septembre 2018** qu'en septembre 2017, surtout du fait du maquereau, du poulpe, de la palourde et de la langoustine. Le prix moyen du poulpe a diminué de 12 % pour atteindre 6,60 EUR/kg, à l'instar du prix moyen du maquereau qui a diminué de 17 % pour atteindre 0,28 EUR/kg par rapport à la même période en 2017.

Figure 11. **PREMIÈRES VENTES DES PRINCIPALES ESPÈCES COMMERCIALES AU PORTUGAL EN SEPTEMBRE 2018**

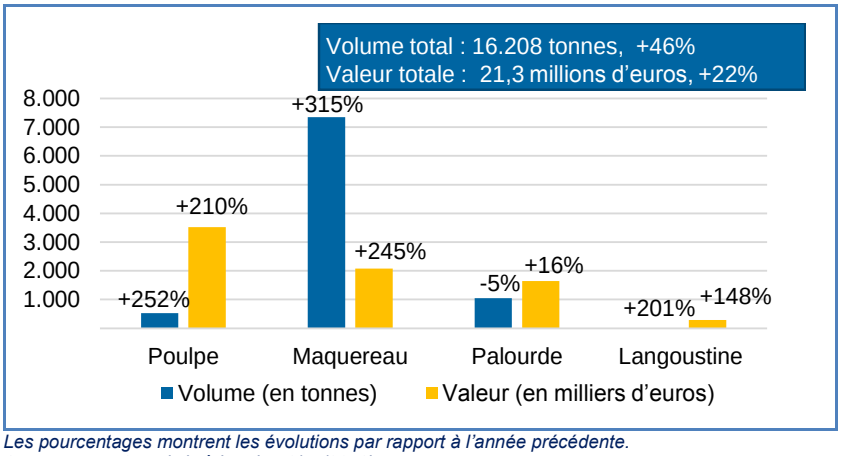

Les pourcentages montrent les évolutions par rapport à l'année précédente.
Source : EUMOFA (mis à jour le 16/11/2018).

En **Suède**, sur la période de **janvier à septembre 2018**, les premières ventes ont augmenté en valeur (+ 17 %) et en volume (+ 62 %). La croissance a été le fait du hareng, dont la valeur a augmenté de 72 % et le volume de 41 %. En **septembre 2018**, la hausse globale en valeur et en volume était inférieure par rapport à septembre 2017 du fait de ventes élevées de sprat. Parmi les espèces principales, le prix de la crevette nordique a augmenté de 32 % pour atteindre 13,02 EUR/kg, tandis que le prix du cabillaud a diminué de 14 % pour atteindre 2,07 EUR/kg.

Figure 12. **PREMIÈRES VENTES DES PRINCIPALES ESPÈCES COMMERCIALES EN SUÈDE EN SEPTEMBRE 2018**

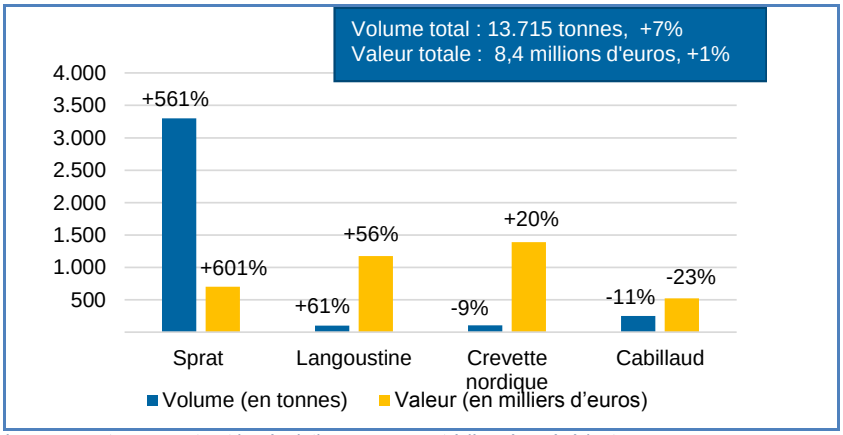

Les pourcentages montrent les évolutions par rapport à l'année précédente.
Source : EUMOFA (mis à jour le 16/11/2018).

Au **Royaume-Uni**, sur la période de **janvier à septembre 2018**, la valeur et le volume des premières ventes ont diminué de 20 % par rapport à l'année précédente, surtout du fait du maquereau, de la coquille Saint-Jacques, du merlu et de la seiche. En **septembre 2018**, la tendance en valeur s'est inversée, tandis que le volume est resté stable par rapport à septembre 2017. La hausse globale en volume a été le fait de la coquille Saint-Jacques, de la langoustine, du cabillaud et du crabe. Le volume des premières ventes a légèrement diminué du fait de débarquements moindres de hareng et de seiche. Parmi les espèces principales, le prix moyen du crabe a enregistré la plus forte hausse, augmentant de 38 % pour atteindre 2,48 EUR/kg.

Figure 13. **PREMIÈRES VENTES DES PRINCIPALES ESPÈCES COMMERCIALES AU ROYAUME-UNI EN SEPTEMBRE 2018**

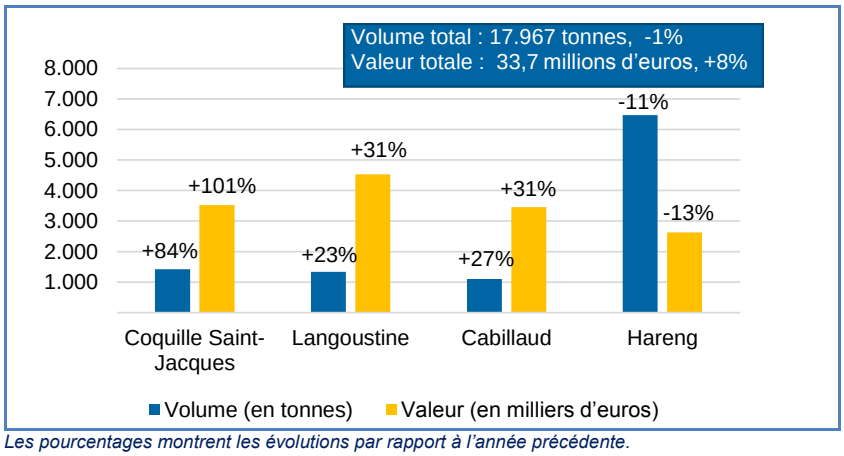

Les pourcentages montrent les évolutions par rapport à l'année précédente.
Source : EUMOFA (mis à jour le 16/11/2018).

1.4 Comparaison des prix en première vente des espèces sélectionnées dans les pays sélectionnés

Figure 14. **PRIX EN PREMIÈRE VENTE DU FLET D'EUROPE EN POLOGNE, AU DANEMARK ET EN LETTONIE**

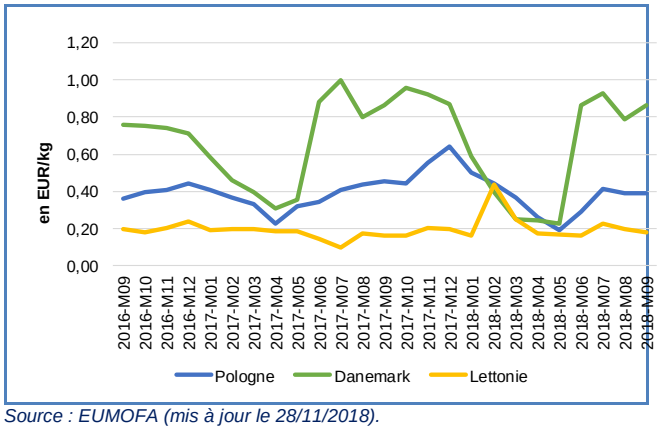

Source : EUMOFA (mis à jour le 28/11/2018).

Parmi les pays déclarants, les premières ventes de **flet d'Europe** ont surtout eu lieu en **Pologne** (65 % du volume de 2018 jusqu'à présent), au **Danemark** (21 %), et en **Lettonie** (4 %). Dans ces pays, en **septembre 2018** les prix moyens en première ventes étaient de 0,39 EUR/kg en Pologne (soit + 1 % par rapport à août 2018 et – 13 % par rapport à septembre 2017), de 0,86 EUR/kg au Danemark (soit + 9 % par rapport à août 2018, restant inchangé par rapport à septembre 2017) et de 0,18 EUR/kg en Lettonie (soit – 7 % par rapport à août 2018 et + 11 % par rapport à septembre 2017). Sur chacun de ces trois marchés nationaux, les prix sont fortement liés aux volumes locaux, augmentant lorsque les volumes diminuent et vice versa. Ce lien entre le prix local et le volume local persiste également lorsque la tendance du prix dans un pays diffère des tendances dans les autres pays, laissant supposer que les échanges de flet d'Europe frais entier ne sont pas élevés malgré les différents prix de marché.

Figure 15. **PRIX EN PREMIÈRE VENTE DES FLETS (AUTRES QUE LE FLET D'EUROPE) AU DANEMARK, EN ITALIE ET AU ROYAUME-UNI**

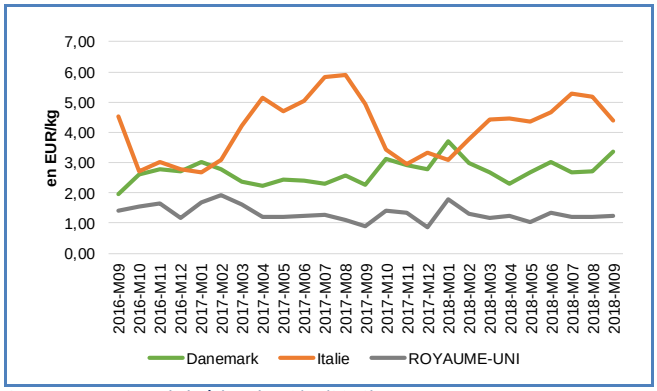

Source : EUMOFA (mis à jour le 16/11/2018).

Dans l'Union européenne, les premières ventes de **flets** (autre que le flet d'Europe) ont surtout lieu au **Danemark, en Italie** et au **Royaume-Uni**, représentant ensemble une part de 77 % de ce marché en 2018. Dans ces pays, en **septembre 2018**, les prix moyens en première ventes étaient de 3,37 EUR/kg au Danemark (soit + 24 % par rapport à août 2018 et + 49 % par rapport à septembre 2017), de 4,39 EUR/kg en Italie (soit – 15 % par rapport à août 2018 et – 11 % par rapport à septembre 2017) et de 1,25 EUR/kg au Royaume-Uni (soit + 5% par rapport à août 2018 et + 41 % par rapport à septembre 2017). Au Danemark et au Royaume-Uni, les prix ont suivi des tendances similaires du fait que les pêcheurs et les marchés agissant à proximité, tandis qu'en Italie, le prix mensuel moyen a affiché une évolution instable en partie du fait d'un mélange d'espèces différentes dans les captures de flets.

Figure 16. **PRIX EN PREMIÈRE VENTE DU FLÉTAN D'ATLANTIQUE AU DANEMARK, AU ROYAUME-UNI ET EN SUÈDE**

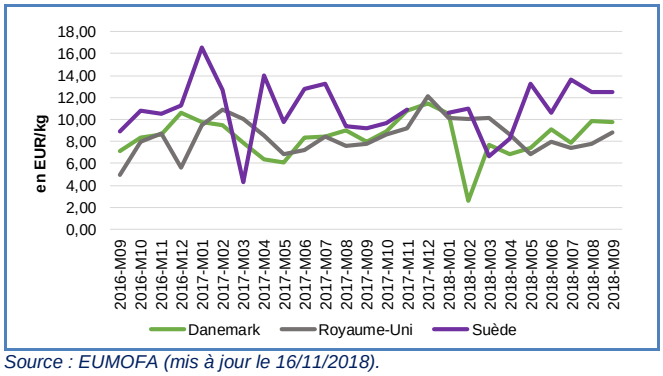

Source : EUMOFA (mis à jour le 16/11/2018).

Les premières ventes de **flétan atlantique** ont surtout lieu au **Danemark** (81 % du volume total en 2018) et au **Royaume-Uni** (17 %), de petites quantités étant enregistrées en **Suède** et dans les autres pays. En **septembre 2018**, le prix moyen en première ventes était de 9,74 EUR/kg au Danemark (soit – 1 % par rapport à août 2018 et + 22 % par rapport à septembre 2017), de 8,81 EUR/kg au Royaume-Uni (soit + 14 % par rapport à août 2018 et + 13 % par rapport à septembre 2017) et de 12,48 EUR/kg en Suède (soit – 0,5 % par rapport à août 2018 et + 35 % par rapport à septembre 2017). Dans ces trois pays, les prix moyens étaient liés à la disponibilité de l'approvisionnement local et ont suivi des tendances similaires : les trois marchés ont affiché une légère tendance à la hausse sur la période de deux ans.

1.5. Groupe de produits du mois : Poissons de fond

En **septembre 2018**, le groupe de produits **poissons de fond** a occupé le 3ème rang en valeur des premières ventes et le 2ème rang en volume de ces ventes parmi les 11 groupes de produits[3]. Les premières ventes des espèces de poissons de fond ont atteint 35,3 millions d'euros et 17.973 tonnes, restant stable en valeur et augmentant de 14 % en volume par rapport à septembre 2017. Au cours des 36 derniers mois, la valeur la plus élevée pour les poissons de fond a été enregistrée en avril 2018, lorsqu'elle a atteint plus de 68 millions d'euros.

Le groupe de produits Poissons de fond comprend 12 espèces commerciales principales : le merlan bleu, le cabillaud, le grenadier, le merlu, la lingue, le lieu jaune, le tacaud commun, le sébaste, le merlan, le lieu noir et les autres poissons de fond. Au niveau des espèces (système ERS)[4], le cabillaud et le merlan ont représenté ensemble 24 % de la valeur des premières ventes de poissons de fond sur la période de janvier à septembre 2018[5].

Figure 17. **COMPARAISON DE LA VALEUR DES PREMIÈRES VENTES AU NIVEAU DES GROUPES DE PRODUITS, DES PRINCIPALES ESPÈCES COMMERCIALES ET DU SYSTÈME ERS POUR LES PAYS DÉCLARANTS**

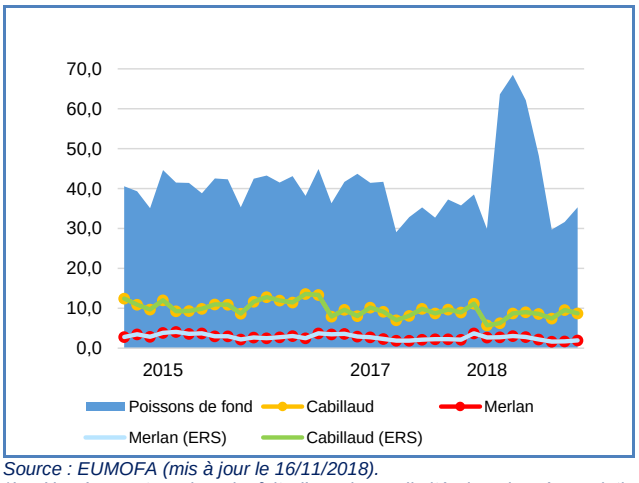

Source : EUMOFA (mis à jour le 16/11/2018).
**La Norvège est exclue du fait d'un niveau limité des données relatives aux espèces au niveau ERS.*

1.6. Zoom sur le cabillaud

Le cabillaud (*Gadus morhua*) est un poisson qui appartient à la famille des Gadidés. Elle est présente sur les plateaux continentaux et dans les eaux côtières de tout l'Atlantique Nord. Espèce benthopélagique, il vit à des profondeurs inférieures à 200 m. Il existe 14 stocks de cabillaud dans l'Atlantique Nord-Est, le stock arctique étant le plus grand, situé au large des côtes de Norvège. En mer Baltique, il existe également deux autres stocks de cabillaud : le stock Est et le stock Ouest de la mer Baltique, ce dernier étant le plus petit des deux[6]. Le cabillaud pèse entre 5 et 12 kg en moyenne. Elle peut vivre jusqu'à 25 ans et en général, elle se reproduit pour la première fois à cinq ou six ans. Chaque année, le cabillaud se reproduit pendant une saison de frai durant d'un à deux mois. Le cabillaud possède une chair maigre et moelleuse, et sa texture est très friable[7].

Le cabillaud est surtout capturé au filet maillant commun, au chalut de fond et à la palangre avec des hameçons, généralement lors de pêcheries mixtes d'espèces démersales avec les poissons plats et les autres espèces de poissons de fond en prise accessoire.

Le plan européen de gestion sur le long terme concerne les stocks en mer du Nord, dans le Kattegat, le Skagerrak, la Manche, l'ouest Écosse, la mer d'Irlande, et l'est et l'ouest de la mer Baltique. Les plans de gestion comprennent l'élaboration d'un TAC annuel réparti entre 14 États membres, des restrictions sur l'effort de pêche, une taille minimale de la maille, des règles de composition des captures, une taille minimale de débarquement, des zones fermées ou une fermeture saisonnière des pêches[8]. Ces plans de gestion ont pour objectif de réduire la mortalité par pêche à des taux pouvant maximiser le rendement maximum durable sur le long terme[9].

[3] Le tableau 1.2 de l'annexe donne plus d'informations sur les groupes de produits.
[4] Espèces indiquées au niveau du système d'enregistrement et de communication électronique (système ERS, *Electronic Reporting System*), élaboration s'appuyant sur les codes alpha-3 de la FAO.
[5] Le tableau 1.3 de l'annexe montre la classification des principales espèces commerciales du groupe de produits des poissons de fond.
[6] http://ec.europa.eu/fisheries/marine_species/wild_species/cod/index_en.htm
[7] http://thisfish.info/fishery/species/atlantic-cod/
[8] RÈGLEMENT DU CONSEIL (UE), 2016/2094, http://eur-lex.europa.eu/legal-content/EN/TXT/?uri=CELEX:32016R2094
[9] https://ec.europa.eu/fisheries/cfp/fishing_rules/multi_annual_plans/

Pays sélectionnés

Au **Danemark**, sur la période de janvier à septembre 2018, les premières ventes de cabillaud ont diminué de 9 % en valeur et de 14 % en volume par rapport à la même période en 2017. La valeur a diminué de 11 % par rapport à la période de janvier à septembre 2016, et le volume de 30 %. En septembre 2018, la valeur et le volume des premières ventes ont diminué de respectivement 25 % et 27 % par rapport à la même période en 2017.

La majeure partie des ventes a lieu en mer du Nord (soit 89 %), les valeurs les plus élevées étant enregistrées dans les ports de Hanstholm, Thyborøn and Hirtshals. Le reste des ventes a lieu en mer Baltique.

Figure 18. **CABILLAUD : PREMIÈRES VENTES AU DANEMARK**

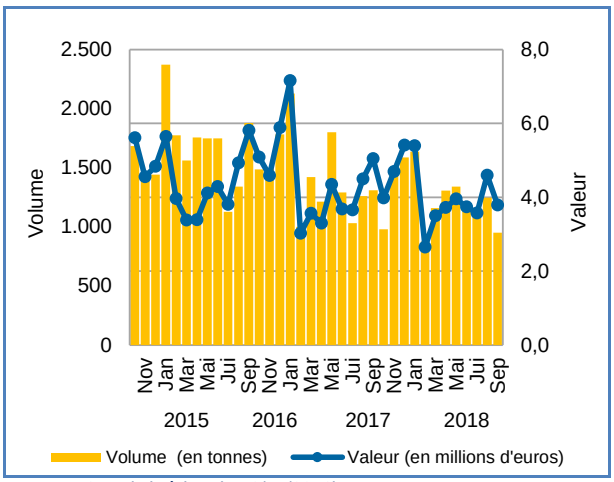

Source : EUMOFA (mis à jour le 16/11/2018).

Figure 19. **COMPARAISON DES PREMIÈRES VENTES DE POISSONS DE FOND AU DANEMARK EN SEPTEMBRE 2018 (EN VALEUR ET EN VOLUME)**

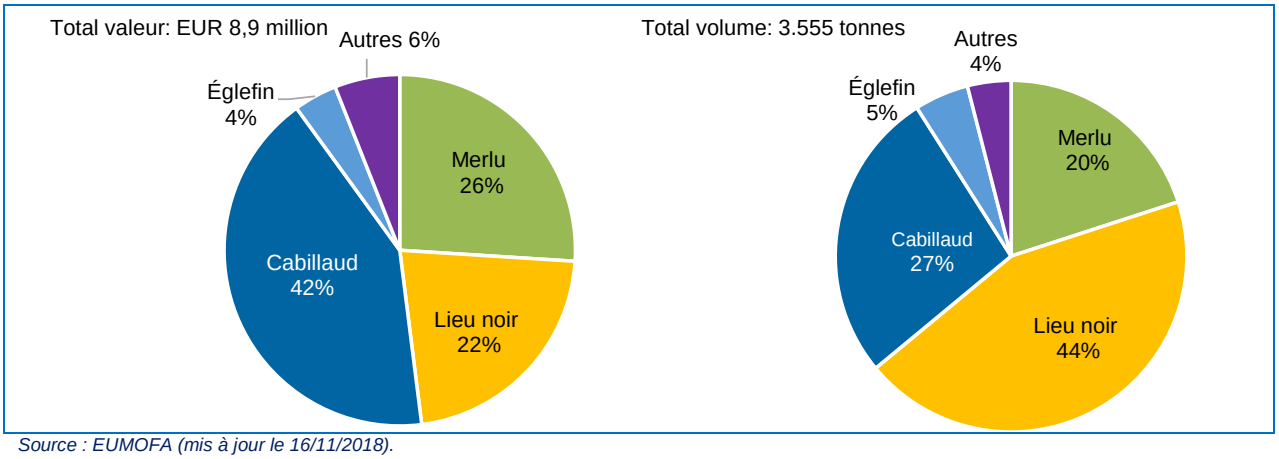

Source : EUMOFA (mis à jour le 16/11/2018).

En **Suède**, les fluctuations régulières de la pêche du cabillaud sont le fait de la saisonnalité de la pêche. Sur la période de janvier à septembre 2018, les premières ventes de cabillaud ont fortement diminué (– 27 % en valeur et près de – 40 % en volume) par rapport à la même période en 2017 Les premières ventes ont chuté de 39 % en valeur et de plus de 50 % en volume par rapport à 2016. En septembre 2018, la valeur et le volume des premières ventes ont diminué de respectivement 23 % et 11 % par rapport à septembre 2017.

Les premières ventes de cabillaud ont lieu en mer Baltique et en mer du Nord, le port de Göteborg enregistrant les premières ventes les plus élevées.

Figure 20. **CABILLAUD : PREMIÈRES VENTES EN SUÈDE**

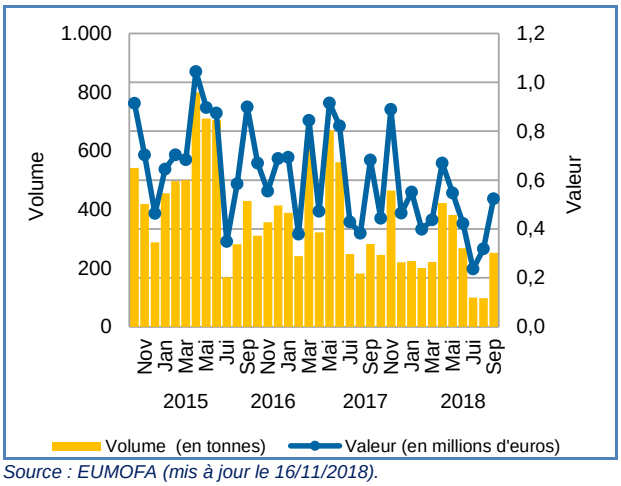

Source : EUMOFA (mis à jour le 16/11/2018).

Figure 21. **COMPARAISON DES PREMIÈRES VENTES DE POISSONS DE FOND EN SUÈDE EN SEPTEMBRE 2018 (EN VALEUR ET EN VOLUME)**

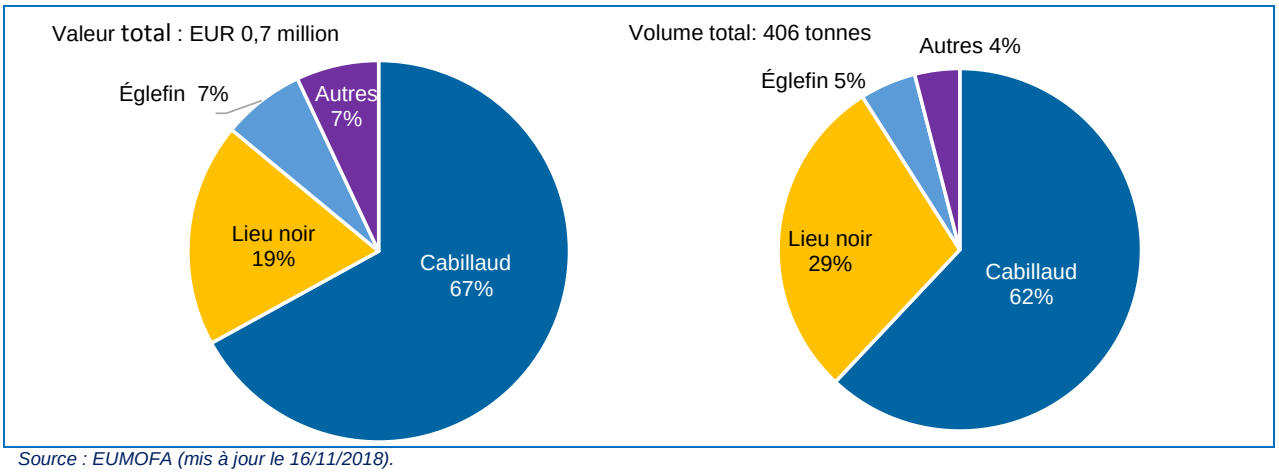

Source : EUMOFA (mis à jour le 16/11/2018).

Au **Royaume-Uni** sur la période de janvier à septembre 2018, la valeur et le volume des premières ventes de cabillaud ont augmenté de 5 % par rapport à la période de janvier à septembre 2017. Cependant, une comparaison avec la même période en 2016 montre une tendance inverse. En effet, la valeur a diminué de 10 % et le volume de 15 %. En septembre 2018, la valeur a augmenté de 31 % et le volume de 27 % par rapport à l'année précédente.

Près de l'ensemble des premières ventes de cabillaud a été réalisé sur la côte de mer du Nord du Royaume-Uni (soit 92 %), le reste ayant été débarqué sur la côte de mer Celtique. Sur la période de janvier à septembre 2018, plus de 60 % des ventes ont eu lieu dans les ports de Peterhead et de Lerwick.

Figure 22. **CABILLAUD : PREMIÈRES VENTES AU ROYAUME-UNI**

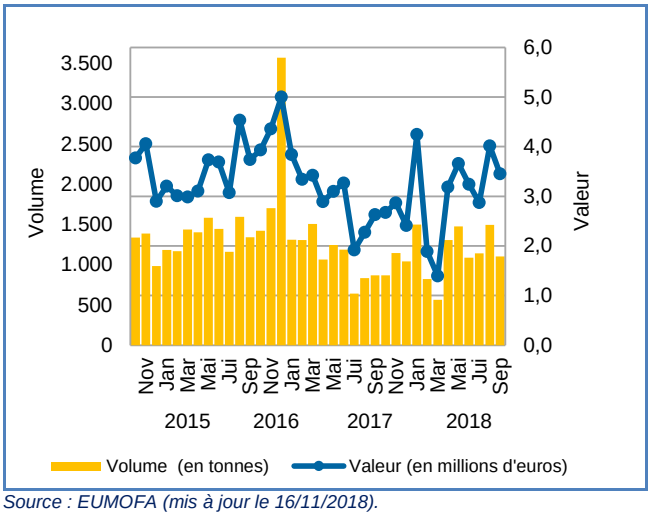

Source : EUMOFA (mis à jour le 16/11/2018).

Figure 23. **COMPARAISON DES PREMIÈRES VENTES DE POISSONS DE FOND AU ROYAUME-UNI EN SEPTEMBRE 2018 (EN VALEUR ET EN VOLUME)**

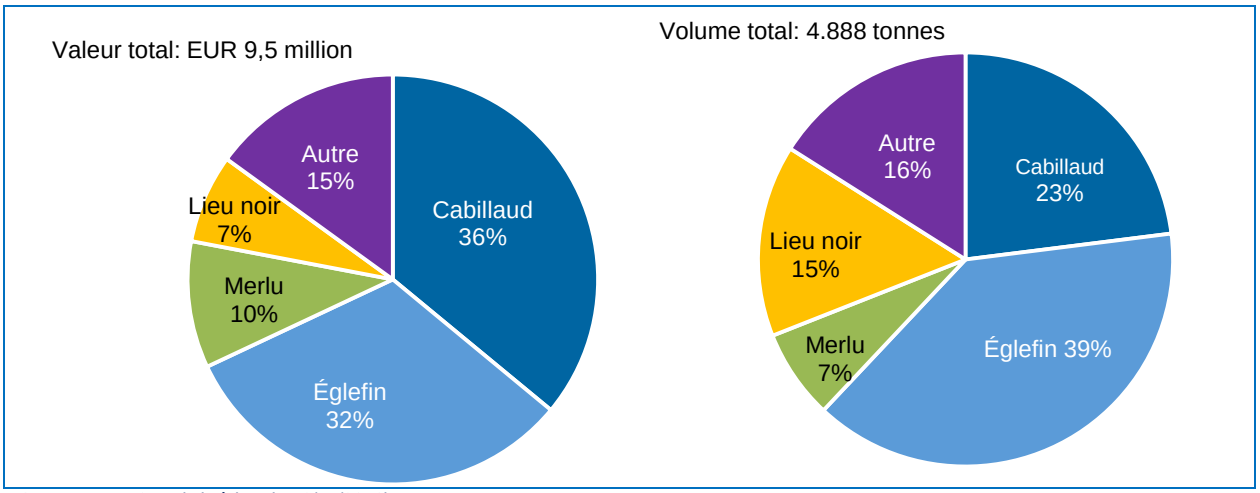

Source : EUMOFA (mis à jour le 16/11/2018).

Évolution du prix

Figure 24. **CABILLAUD : PRIX EN PREMIÈRE VENTE DANS LES PAYS SELECTIONNÉS**

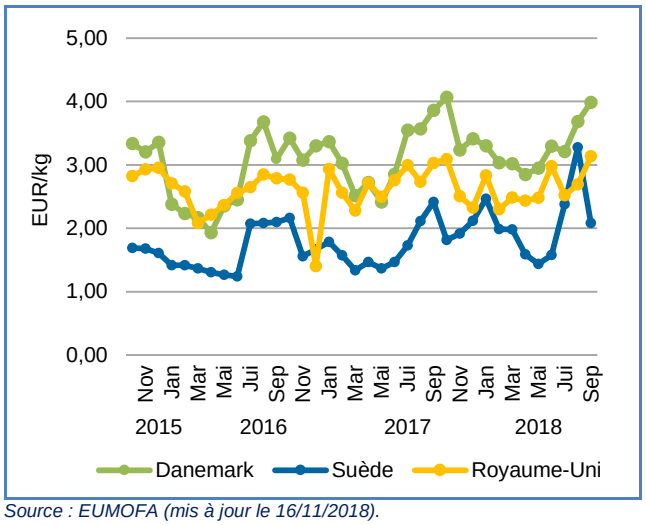

Source : EUMOFA (mis à jour le 16/11/2018).

Nous avons parlé du **cabillaud** dans des numéros précédents des *Faits saillants du mois* :

Premières ventes : Danemark (2/2017, 8/2015), France (2/2017), Lettonie (5/2014), Lituanie (6/2016, 2/2015, 1/2014), Norvège (4/2016), Suède (2/2017, février 2013, décembre 2013), Royaume-Uni (2/2017).

Consommation : Belgique (juillet 2013), (Danemark (3/2016), France (4/2015, juillet 2013), Allemagne (3/2016), Irlande (3/2016), Lituanie (3/2016, 4/2015), Pologne (4/2015), Portugal (4/2015), Suède (juillet 2013), Royaume-Uni (3/2016, 472015, juillet 2013).

Thème du mois : Cabillaud en Lituanie (juin 2013).

Commerce extérieur : Importations hors UE (4/2015).

Au cours des 36 derniers mois, les prix moyens en première vente du cabillaud ont augmenté dans les trois pays consultés. Les prix les plus élevés ont été observés au Danemark (3,09 EUR/kg), soit 73 % de plus qu'en Suède (1,79 EUR/kg) et 18 % de plus que le prix moyen au Royaume-Uni (2,62 EUR/kg).

Au **Danemark**, sur les neuf premiers mois de 2018, le prix moyen a augmenté de 6 % à 3,24 EUR/kg par rapport à la période de janvier à septembre 2017 et d'environ 26 % de plus que les niveaux de 2016. Cependant, le prix le plus élevé a été enregistré en octobre 2017 (4,06 EUR/kg), lorsque 979 tonnes ont été vendues. Le prix le plus faible a été enregistré en avril 2016, lorsque 1.756 tonnes ont été vendues pour 1,93 EUR/kg. La campagne de pêche au cabillaud la plus importante a lieu pendant l'hiver (notamment en décembre).

En **Suède**, sur les neuf premiers mois de 2018, le prix moyen du cabillaud était nettement supérieur au prix moyen de la même période en 2017 (+ 19 %) et en 2016 (+ 29 %). L'approvisionnement et les prix moyens sont étroitement liés car ils fluctuent toute l'année. Sur une période de trois ans, le prix le plus élevé a été enregistré en août 2018, lorsqu'il a atteint 3,28 EUR/kg pour un volume de 97 tonnes. Le prix le plus faible a été enregistré en juin 2016 à 1,24 EUR/kg lorsqu'un approvisionnement parmi les plus élevés de la période observée (704 tonnes) a été enregistré.

Au **Royaume-Uni**, sur la période de janvier à septembre 2018, le prix moyen a atteint 2,67 EUR/kg, soit une baisse de 1 % par rapport à 2017 et une augmentation de 6 % au cours des neuf premiers mois de 2016. Le prix le plus élevé a été enregistré en septembre 2018, lorsque 1.101 tonnes ont été vendues au prix moyen de 3,14 EUR/kg, tandis que le prix le plus faible (1,40 EUR/kg pour 3.571 tonnes) a été enregistré en décembre 2016. En général, l'évolution du prix moyen est l'inverse de la tendance de l'approvisionnement.

1.7. Zoom sur le merlan

Le merlan (*Merlangius merlangus*) est largement distribué en Atlantique Nord-Est, de la mer de Barents, la mer Égée, la mer Noire à la mer Adriatique. Cette espèce vit à des profondeurs entre 10 et 200 m, principalement sur des fonds vaseux et de graviers, mais également sur le sable et les rochers. L'espèce a une croissance rapide. La ponte a lieu entre les Îles britanniques et le golfe de Gascogne au cours de la période de janvier à septembre. En mer Méditerranée, la ponte a lieu plus tôt, au cours de la période de janvier jusqu'au printemps. Le merlan se nourrit de crevette, de crabe, de mollusques et de céphalopodes[10].

Le merlan est une espèce prisée, surtout consommée fraîche. Il est vendu entier et en filets, frais ou congelé et plus rarement séché, salé ou fumé[11].

[10] http://www.fao.org/fishery/species/3022/en

Toute l'année, les captures ont lieu en mer du Nord, en mer Celtique et dans la Manche, atteignant des pics sur la période de janvier à avril. Le merlan est surtout capturé au chalut de fond, lors de pêches plurispécifiques avec le cabillaud, l'églefin et la plie. Il est également capturé en tant que prise accessoire par les chalutiers ciblant la langoustine. De petits volumes sont également pêchés à la ligne.

La taille minimale de capture est 27 cm. Le merlan est soumis à un total admissible de captures (TAC). En 2018, le TAC pour les navires européens en mer du Nord et dans l'océan Atlantique a atteint 46.728 tonnes[12].

Pays sélectionnés

En **France**, sur la période de janvier à septembre 2018, le volume et la valeur des premières ventes de merlan ont diminué de respectivement 15 % et de 18 % par rapport à la même période en 2017. Les premières ventes ont diminué de 22 % en valeur et de 31 % en volume par rapport à 2016. En septembre 2018, la valeur des premières ventes est restée stable, tandis que le volume a diminué de 11 % par rapport au même mois l'année précédente.

Sur la période de janvier à septembre 2018, les ports ayant enregistré les premières ventes les plus élevés en valeur étaient situés sur la façade atlantique (Le Guilvinec), sur la Manche (Cherbourg) et la mer du Nord (Boulogne).

Figure 25. **MERLAN : PREMIÈRES VENTES EN FRANCE**

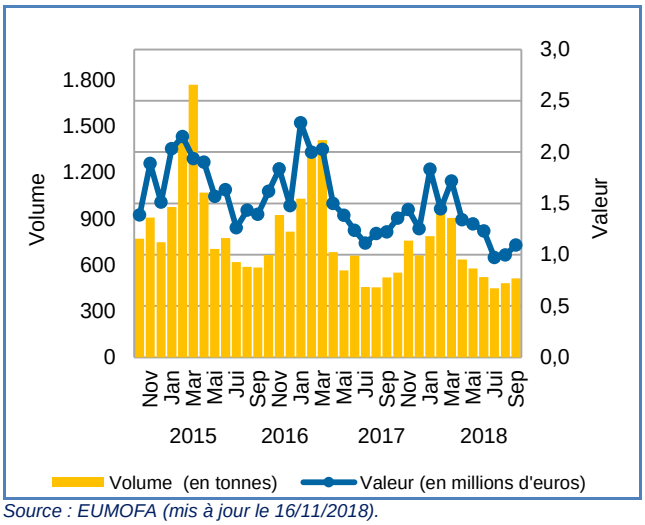

Source : EUMOFA (mis à jour le 16/11/2018).

Figure 26. **COMPARAISON DES PREMIÈRES VENTES DE POISSONS DE FOND EN FRANCE EN SEPTEMBRE 2018 (EN VALEUR ET EN VOLUME)**

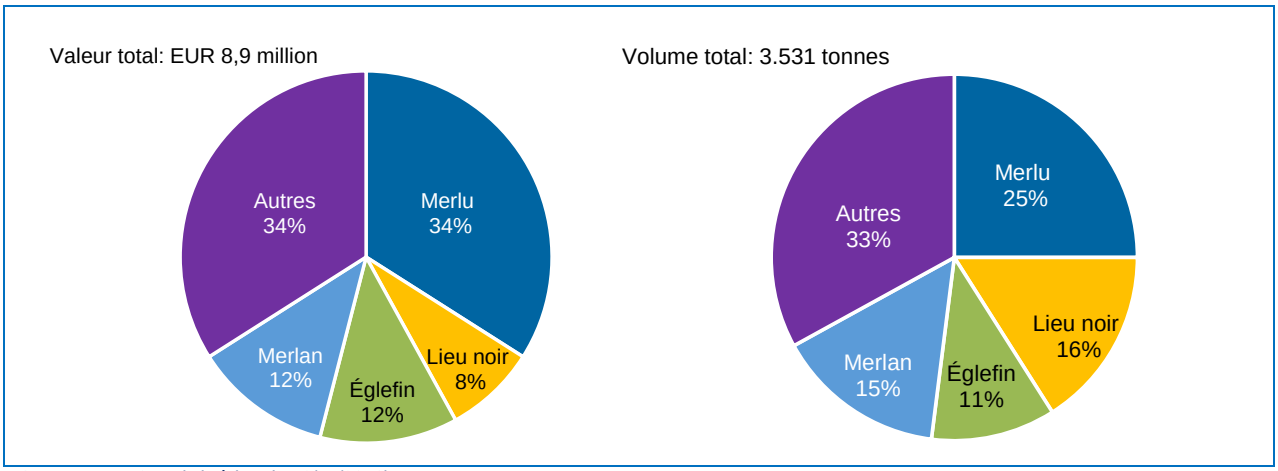

Source : EUMOFA (mis à jour le 16/11/2018).

[11] http://www.cornwallgoodseafoodguide.org.uk/fish-guide/whiting.php
[12] RÈGLEMENT (CE) nº 2018/120 du Conseil https://eur-lex.europa.eu/legal-content/en/TXT/?uri=CELEX:32018R0120

En **Italie**, sur la période de janvier à septembre 2018, les premières ventes de seiche commune ont augmenté tant en valeur (+ 10 %) qu'en volume (– 27 %) par rapport à la même période en 2017. La valeur et le volume étaient inférieurs d'environ un quart par rapport à 2016. En septembre 2018, la valeur et le volume des premières ventes ont diminué de respectivement 18 % et 20 % par rapport à septembre 2017. Au cours des trois dernières années, l'approvisionnement le plus faible a été enregistré pendant l'été.

En 2018, les ports de Chioggia, Rimini et de Porto Tolle ont représenté 71 % de la valeur des premières ventes.

Figure 27. **MERLAN : PREMIÈRES VENTES EN ITALIE**

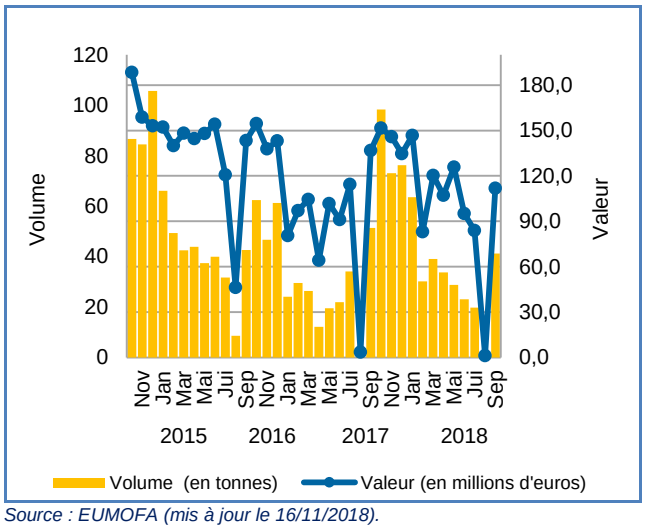

Source : EUMOFA (mis à jour le 16/11/2018).

Figure 28. **COMPARAISON DES PREMIÈRES VENTES DE POISSONS DE FOND EN ITALIE EN SEPTEMBRE 2018 (EN VALEUR ET EN VOLUME)**

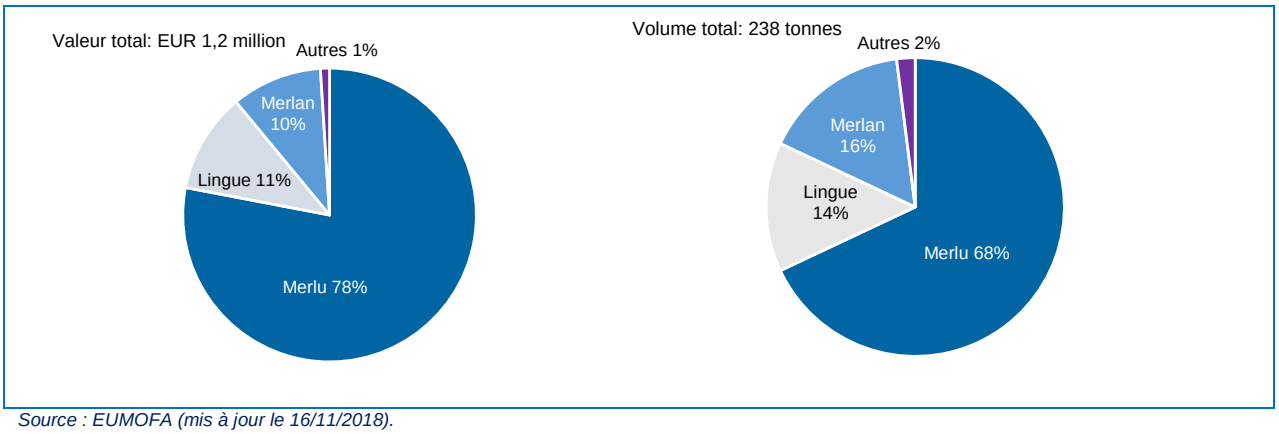

Source : EUMOFA (mis à jour le 16/11/2018).

Au **Royaume-Uni**, sur la période de janvier à septembre 2018, les premières ventes de merlan ont diminué en valeur par rapport à 2017 et 2016 (respectivement, – 2 % et – 22 %), tandis que le volume a diminué de respectivement 4 % et 32 %. En septembre 2018, les premières ventes ont augmenté d'environ 15 % en valeur et de 3 % en volume par rapport à septembre 2017, le prix moyen atteignant 1,51 EUR/kg. Au Royaume-Uni, la pêche au merlan est saisonnière, enregistrant des pics réguliers pendant l'hiver (de janvier à mars).

Sur la période de janvier à septembre 2018, la majeure partie des premières ventes a eu lieu en mer du Nord. Les ventes les plus élevées ont eu lieu dans les ports de Peterhead, de Lerwick et de Fraserburgh

Figure 29. **MERLAN : PREMIÈRES VENTES AU ROYAUME-UNI**

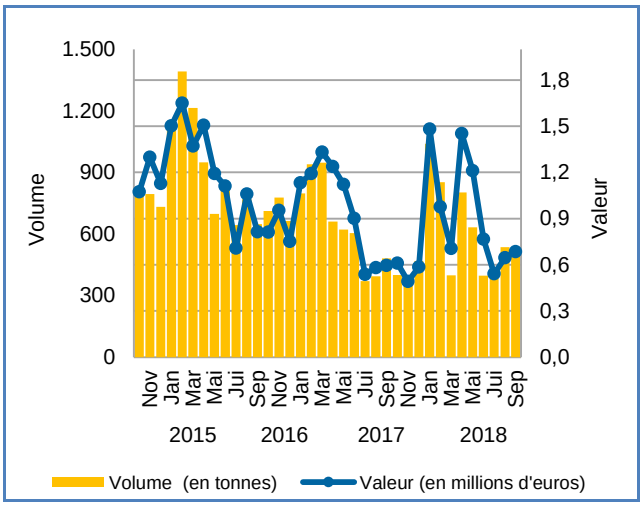

Source : EUMOFA (mis à jour le 16/11/2018).

Figure 30. **COMPARAISON DES PREMIÈRES VENTES DE POISSONS DE FOND AU ROYAUME-UNI EN SEPTEMBRE 2018 (EN VALEUR ET EN VOLUME)**

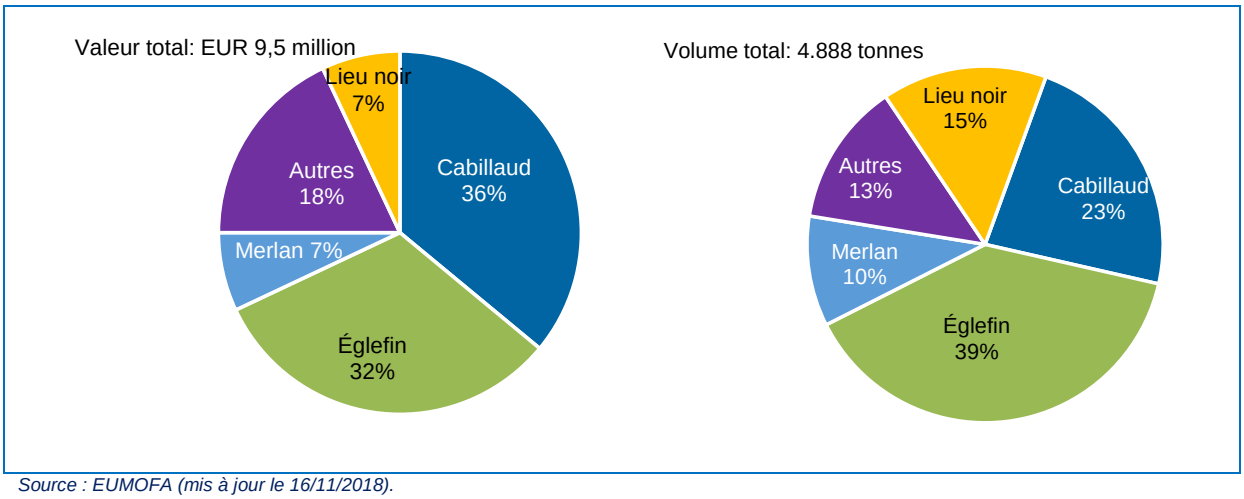

Source : EUMOFA (mis à jour le 16/11/2018).

Évolution du prix

Sur les trois dernières années, le prix moyen en première vente du merlan a augmenté en France et au Royaume-Uni tandis qu'il a diminué en Italie. Le prix le plus élevé a été observé en Italie (3,20 EUR/kg), soit plus du double (+ 125 %) qu'en Belgique (1,42 EUR/kg) et 56 % de plus que le prix moyen au France (2,05 EUR/kg).

En **France**, au cours de la période de neuf mois de 2018, le prix moyen en première ventes (2,04 EUR/kg) a augmenté de 4 % par rapport à 2017 et de 13 % par rapport à 2016. Le prix le plus élevé a été enregistré en août 2017 (2,65 EUR/kg pour 455 kg débarqués), tandis que le prix le plus faible a été enregistré en mars 2016, lorsqu'un volume de 1.770 tonnes de seiche a été vendu à 1,09 EUR/kg. La haute saison pour la pêche a lieu de février à mars.

En **Italie**, pays ayant enregistré les premières ventes les plus faibles parmi les pays consultés, le prix moyen de merlan sur la période de janvier à septembre 2018 était de 3,13 EUR/kg, soit une baisse de 13 % par rapport à la même période en 2017 et de 5 % en 2016. En Italie, au cours de ces trois dernières années, les prix étaient plus élevés sur la période d'avril à août. Le niveau le plus élevé a été atteint en août 2016 à 5,40 EUR/kg, lorsque seulement 9 tonnes ont été débarquées, tandis que le prix moyen en premières ventes le plus faible a été enregistré en décembre 2015 (1,45 EUR/kg pour 106 tonnes). Les prix moyens fluctuent en étroite relation avec l'approvisionnement

Au **Royaume-Uni**, au cours des 9 premiers mois de 2018, le prix moyen du merlan a atteint 1,51 EUR/kg, soit une hausse de 2 % par rapport à la même période en 2017 et 15 % par rapport à 2016. Régulièrement, au cours des trois dernières années, les prix les plus élevés ont été observés sur la période d'avril à juin. Le prix le plus élevé (1,93 EUR/kg) a été enregistré en juin 2018, lorsque 397 tonnes ont été vendues. Sur la période de trois ans, le prix le plus faible (1,10 EUR/kg pour 644 tonnes) a été enregistré en juillet 2016.

Figure 31. **MERLAN : PRIX EN PREMIÈRE VENTE DANS LES PAYS SELECTIONNÉS**

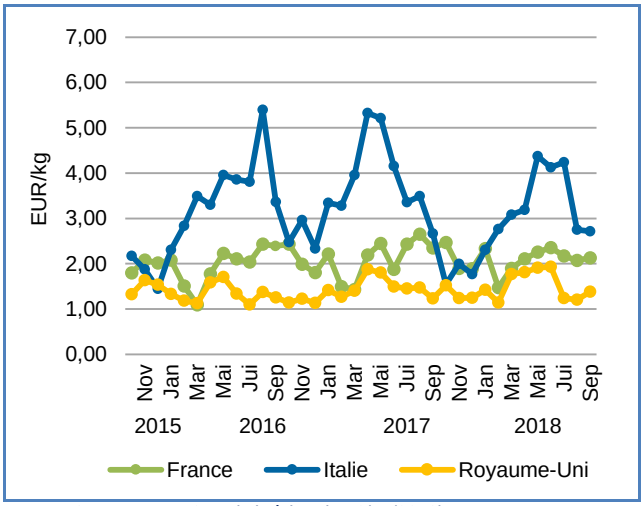

Source : EUMOFA (mis à jour le 16/11/2018).

Nous avons parlé du **merlan** dans des numéros précédents des *Faits saillants du mois* :

Premières ventes : France (4/2016, mars 2013), Royaume-Uni (6/2015).

Consommation : France (7/2017).

2 Importations hors UE

Chaque mois, les prix hebdomadaires à l'importation hors UE (soit les valeurs unitaires moyennes par semaine, en EUR/kg) sont étudiés pour 9 espèces. Chaque mois, les trois espèces les plus importantes en valeur et en volume sont étudiées : le saumon atlantique provenant de Norvège, le lieu d'Alaska provenant de Chine et la crevette tropicale (genre Penaeus) provenant d'Équateur. Six autres espèces changent tous les mois. La présente publication des Faits saillants du mois se concentre sur la coquille Saint-Jacques fraîche ou vivante, l'anchois élaboré ou en conserve et les préparations de surimi. Trois autres espèces sont également examinées mensuellement dans le groupe de produits sélectionné. Ce mois-ci, il s'agit de l'églefin frais entier, du cabillaud en filets frais et du sébaste entier frais.

Au cours de la **semaine 45**, le prix à l'importation de l'UE du **saumon atlantique** frais entier (*Salmo salar*, code NC 03021400) importé de **Norvège** a diminué pour atteindre 5,87 EUR/kg, soit une baisse de 0,32 euros ou – 5 % par rapport à la semaine précédente. Le prix du produit est resté bas, diminuant au cours de l'été par rapport aux niveaux les plus élevés atteints en mai 2018. Le prix à l'importation est étroitement lié à l'évolution de l'approvisionnement provenant de Norvège. En effet, d'après les sources d'informations, une reprise du prix est attendue du fait de la demande saisonnière de saumon pendant les vacances.

Figure 32. **PRIX À L'IMPORTATION DE SAUMON ATLANTIQUE FRAIS ENTIER PROVENANT DE NORVÈGE**

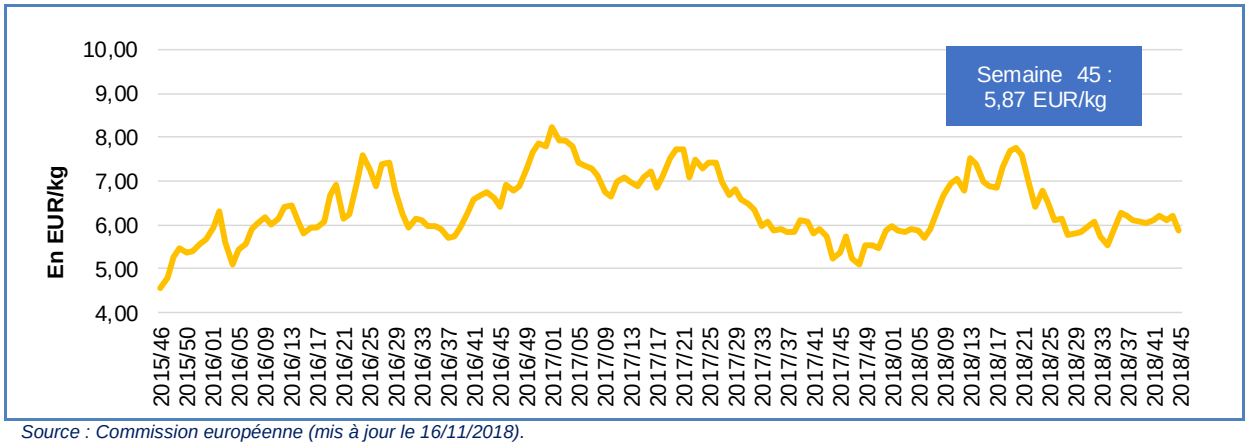

Source : Commission européenne (mis à jour le 16/11/2018).

Au cours de la **semaine 45** de 2018, le prix hebdomadaire des filets congelés de **lieu d'Alaska** (*Theragra chalcogramma*, code NC 03047500) importés de **Chine** a diminué pour atteindre 2,08 EUR/kg, soit une baisse de 3 % par rapport à la semaine précédente et de 10 % par rapport à la hausse récente de 2,31 EUR/kg enregistrée au cours de la semaine 42. Le prix est resté nettement supérieur au cours des mois d'hiver de 2017-2018, lorsqu'il a atteint le niveau le plus faible à 1,71 EUR/kg pendant la semaine 9 de 2018. Une hausse globale des prix a été observée en 2018. Si elle se poursuit jusqu'à la fin de l'année, elle marquera le premier redressement depuis au moins 2015.

Figure 33. **PRIX À L'IMPORTATION DE FILETS CONGELÉS DE LIEU D'ALASKA PROVENANT DE CHINE**

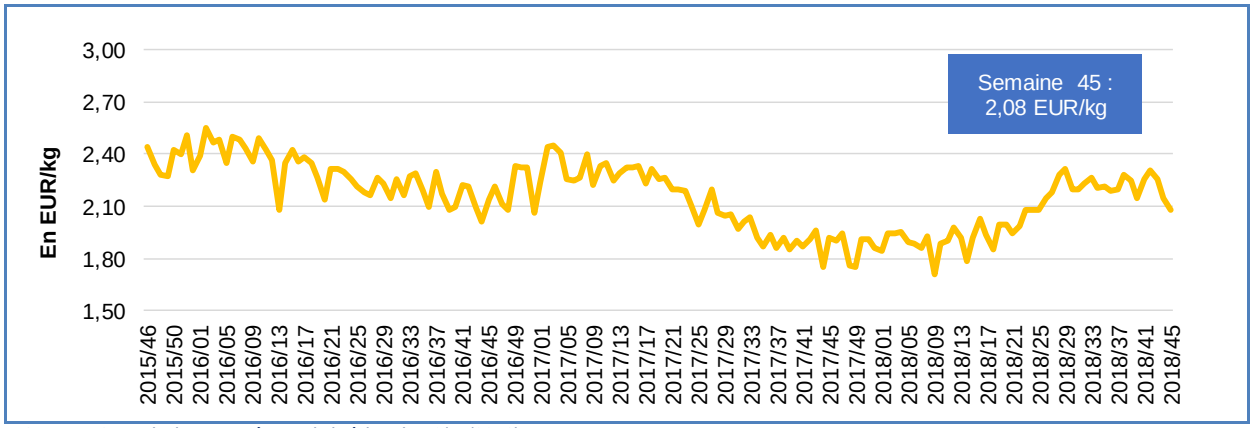

Source : Commission européenne (mis à jour le 16/11/2018).

Au cours de la **semaine 45**, le prix hebdomadaire de la **crevette tropicale** congelée (genre *Penaeus*, code NC 03061792) importée d'**Équateur** a diminué par rapport à la semaine précédente (soit – 9 %, pour atteindre 5,14 EUR/kg). Le prix de ce produit a diminué de manière irrégulière depuis le début de 2017 (par rapport à un prix de 7,88 EUR/kg au cours de la semaine 52 de 2016), car les marchés mondiaux pour la crevette tropicale sont entièrement couverts. En 2018, les volumes hebdomadaires moyens sont restés presque inchangés par rapport à la même période l'année précédente.

Figure 34. **PRIX À L'IMPORTATION DE LA CREVETTE TROPICALE EN PROVENANCE D'ÉQUATEUR**

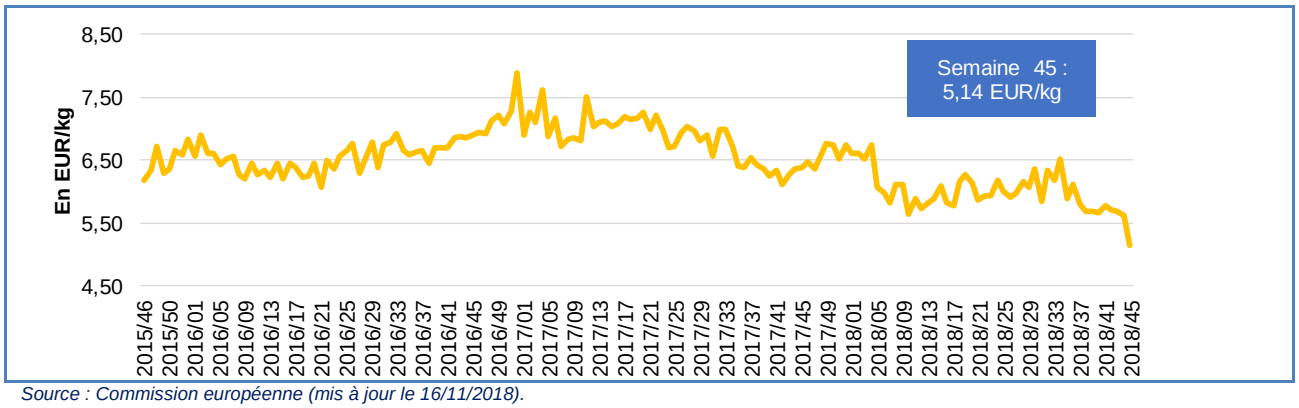

Source : Commission européenne (mis à jour le 16/11/2018).

Figure 35. **PRIX À L'IMPORTATION DE LA COQUILLE SAINT-JACQUES, COMPRENANT LE PETONCLE, VIVANT, FRAIS OU RÉFRIGÉRÉ PROVENANT DES ÉTATS-UNIS**

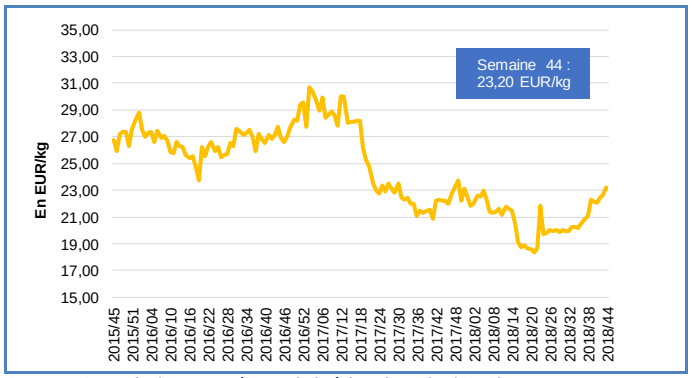

Source : Commission européenne (mis à jour le 16/11/2018).

Au cours de la **semaine 44**, le prix à l'importation de l'UE de la **coquille St-Jacques**, comprenant le pétoncle entier, frais ou réfrigéré (des genres *Pecten, Chlamys* ou *Placopecten*, code NC 03072100), importé des États-Unis a atteint 23,20 EUR/kg, soit une hausse de 2 % par rapport à la semaine précédente. Le prix de ce produit poursuit une longue tendance à la hausse depuis le début de 2011, qui s'est terminée au cours de la semaine 2 de 2017, lorsque le volume des importations provenant des États-Unis a diminué de manière correspondante. Depuis, le prix moyen a surtout diminué, tandis que le volume des importations, restant nettement inférieur aux niveaux de 2011 et 2014, a fortement augmenté par rapport aux creux enregistrés en 2016.

Les importations européennes d'**anchois**, entier ou en morceau, à l'exclusion des préparations et conserves d'anchois hachés (code NC 16041600) provenant du Maroc concernent surtout les produits contenus dans des récipients hermétiquement clos. Sur le long terme, la tendance du prix reflète un approvisionnement relativement prévisible et une demande stable. Au cours de la **semaine 45**, le prix a atteint 7,85 EUR/kg, soit une baisse de 7 % par rapport à la semaine précédente. Toutefois, sur les six dernières semaines, le prix moyen (8,38 EUR/kg) est similaire au prix moyen de 8,34 EUR/kg enregistré pendant la période de trois ans commencée au cours de la semaine 45 de 2015. Le volume des importations est fortement erratique d'une semaine sur l'autre, restant relativement stable sur le long terme.

Figure 36. **ANCHOIS ENTIER OU EN MORCEAU, À L'EXCLUSION DES PRÉPARATIONS ET DES CONSERVES D'ANCHOIS HACHÉS PROVENANT DU MAROC**

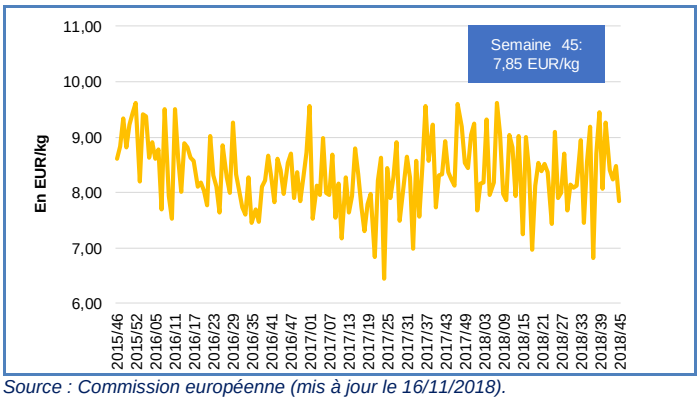

Source : Commission européenne (mis à jour le 16/11/2018).

Figure 37. **PRIX À L'IMPORTATION DES PRÉPARATIONS DE SURIMI PROVENANT DE THAÏLANDE**

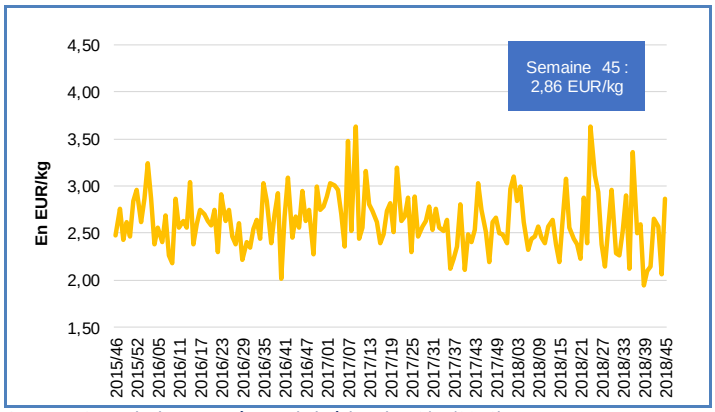

Source : Commission européenne (mis à jour le 16/11/2018).

Au cours de la **semaine 45**, le prix des préparations de **surimi** (code NC 16042005) importé de Thaïlande a atteint 2,86 EUR/kg, soit une hausse de 39 % par rapport à la semaine précédente. Ce prix est hautement volatile, diminuant ou augmentant généralement de 50 % sur une ou deux semaines. Au cours des trois dernières années, le prix moyen a atteint 2,62 EUR/kg, d'un pic de 3,64 EUR/kg atteint au cours des semaines 9 de 2017 et 24 de 2018 à des creux de 2,01 EUR/kg enregistrés au cours de la semaine 40 de 2016 et 1,95 EUR/kg au cours de la semaine 39 de 2018. Cependant, le prix de ce produit affiche une tendance relativement stable sur le long terme. Les volumes hebdomadaires sont davantage volatiles, sans montrer un lien net avec le prix.

Au cours de la semaine 45, le prix à l'importation de l'**églefin**, (*Melanogrammus aeglefinus*, code NC 03025200) importé de Norvège a atteint 2,05 EUR/kg, soit une baisse de 10 % par rapport à la semaine précédente mais se situant à un niveau inférieur de seulement 3 % par rapport au prix moyen (2,10 EUR/kg) enregistré en 2018. Le prix de l'églefin montre une saisonnalité nette et une évolution sur le court terme fortement liée à la disponibilité de l'approvisionnement. Le prix a tendance à atteindre un pic au milieu de l'hiver et à baisser au printemps, atteignant les niveaux les plus faibles de l'année au cours de l'été. Au cours de ces cycles, les prix sont plus élevés pendant les périodes de faibles volumes et vice-versa. Le volume adopte un profil inverse aux fluctuations du prix.

Figure 38. **PRIX À L'IMPORTATION DE L'ÉGLEFIN ENTIER FRAIS PROVENANT DE NORVÈGE**

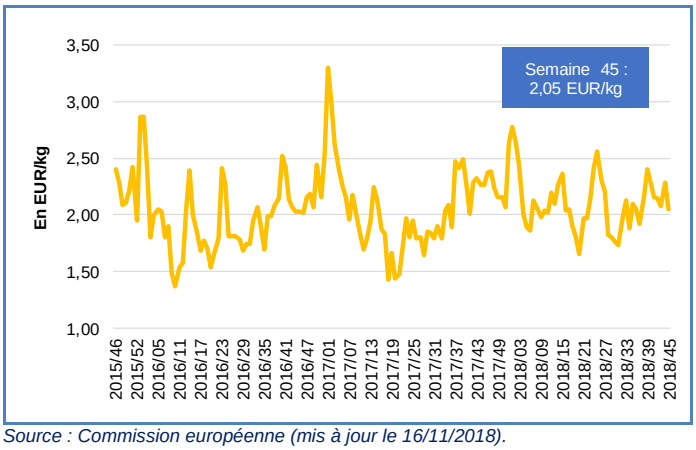

Source : Commission européenne (mis à jour le 16/11/2018).

Figure 39. **PRIX À L'IMPORTATION DES FILETS FRAIS DE CABILLAUD PROVENANT D'ISLANDE**

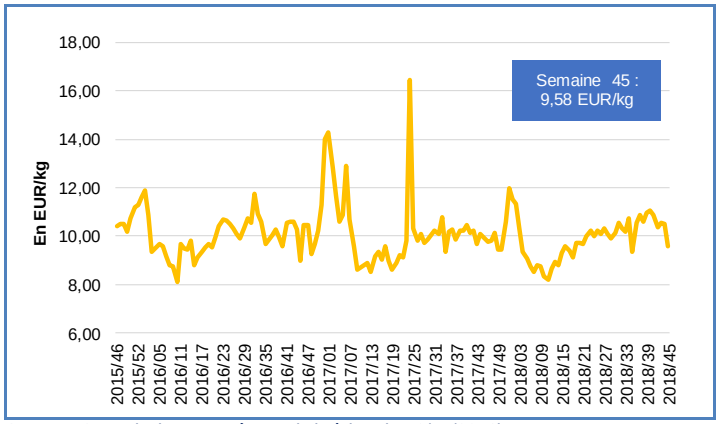

Source : Commission européenne (mis à jour le 16/11/2018).

Au cours de la **semaine 45**, le prix des importations européennes de filets frais de **cabillaud**, (*Gadus* spp. et des poissons de l'espèce *Boreogadus saida*, code NC 03044410) provenant d'Islande a diminué pour atteindre 9,58 EUR/kg, soit une baisse de 9 % par rapport à la semaine précédente. Une tendance à la hausse du prix a été observée au cours de la semaine 11 (8,17 EUR/kg) pour atteindre un pic à 11,30 EUR/kg au cours de la semaine 40. Depuis, le prix diminue. À l'instar de l'églefin, le prix du cabillaud frais est peu lié au volume. Les évolutions du prix du cabillaud n'expliquent que partiellement les fluctuations du volume. Par exemple, le prix le plus élevé pour le cabillaud (16,45 EUR/kg) enregistré au cours de la semaine 24 de 2017 a été observé au cours d'une brève période de pics du volume. Cela peut s'expliquer par le fait que le cabillaud possède plusieurs produits de substitution autres que l'églefin et ces produits présentant des habitudes de consommation particulières (par ex. le fish and chips au Royaume-Uni).

Au cours de la **semaine 45**, le prix à l'importation du **sébaste** (*Sebastes marinus*, code NC 03028931) provenant d'Islande a atteint 2,16 EUR/kg, soit une hausse de 22 % par rapport à la semaine précédente. Le prix est relativement stable, à l'exception de quelques pics extraordinaires. À l'exclusion des pics, au cours des trois dernières années, le prix moyen a atteint 1,74 EUR/kg. Une hausse récente a été enregistrée après une longue période de stabilité. Les pics sont associés à des périodes saisonnières (en hiver) affichant des volumes presque inexistants. Au cours des années précédentes, les profils des pics étaient moins importants mais ont tous présenté la même corrélation, montrant que le prix du sébaste est saisonnier, à l'instar des poissons de fond.

Figure 40. **PRIX À L'IMPORTATION DU SÉBASTE FRAIS ENTIER PROVENANT D'ISLANDE**

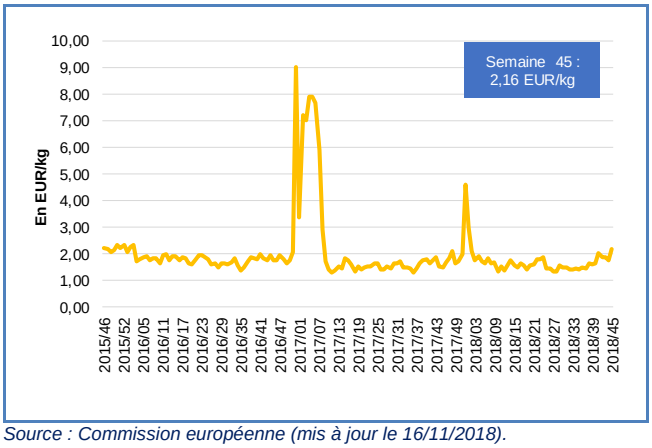

Source : Commission européenne (mis à jour le 16/11/2018).

3 Consommation

3.1. CONSOMMATION DES MÉNAGES DANS L'UNION EUROPÉENNE

En août 2018, la consommation des produits de la pêche et de l'aquaculture frais a augmenté tant en valeur qu'en volume en Irlande, en Italie, en Pologne et au Royaume-Uni par rapport à août 2017. Le Royaume-Uni a affiché les hausses les plus importantes : + 26 % en volume et + 32 % en valeur. Aux Pays-Bas, la valeur a augmenté de 4 % tandis que le volume a diminué de 7 %. La consommation par les ménages a diminué en valeur et en volume dans le reste des États membres analysés. La Suède a observé la plus forte baisse (– 24 % en volume et –29 % en valeur).

Table 3. **AOÛT : BILAN DES PAYS DÉCLARANTS (volume en tonnes et valeur en millions d'euros)**

Pays	Consommation par habitant 2016* (équivalent poids vif) kg/par habitant/an	Août 2016		Août 2017		Juillet 2018		Août 2018		Évolution d'août 2017 à août 2018	
		Volume	Valeur	Volume	Valeur	Volume	Valeur	Volume	Valeur	Volume	Valeur
Danemark	24,7	632	9,34	597	8,78	608	9,72	539	7,85	▼ 10 %	▼ 11 %
Allemagne	13,9	4.117	62,19	5.243	77,48	4.797	72,57	4.551	70,72	▼ 13 %	▼ 9 %
France	32,9	16.804	174,48	17.189	178.48	14,237	159,65	16.512	174,27	▼ 4 %	▼ 2 %
Hongrie	5,2	338	1,55	317	1,60	206	1,05	261	1,53	▼ 18 %	▼ 4 %
Irlande	23,0	982	13,70	870	12,74	1.021	15,20	982	14,68	▲ 13 %	▲ 15 %
Italie	31,1	26.328	216,17	27.148	226,69	21.722	178,49	28.913	249,74	▲ 7 %	▲ 10 %
Pays-Bas	21,0	2.533	32,97	2.782	35,01	2.238	34,54	2.596	36,42	▼ 7 %	▲ 4 %
Pologne	14,5	3.262	18,37	2.664	15,84	2.757	16,68	2.817	17,41	▲ 6 %	▲ 10 %
Portugal	57,0	5.599	34,37	5.521	36,19	4.163	25,90	4.834	31,37	▼ 12 %	▼ 13 %
Espagne	45,7	46.931	340,59	45.439	342,84	49.049	366,03	42.322	322,23	▼ 7 %	▼ 6 %
Suède	26,4	780	12,44	968	15,91	577	8,87	734	11,32	▼ 24 %	▼ 29 %
Royaume-Uni	23,7	21.652	225.94	22.036	221.10	22.346	241.95	27.844	291.86	▲ 26 %	▲ 32 %

Source : EUMOFA, élaboration s'appuyant sur les données Europanel (mis à jour le 13/11/2018).
**Les données relatives à la consommation par habitant pour tout le poisson et produits de la mer de l'ensemble des États membres de l'UE sont disponibles sur : http://www.eumofa.eu/documents/20178/132648/FR_Le+march%C3%A9+europ%C3%A9en+du+poisson+2018.pdf*

Au cours des trois derniers mois d'août, la consommation de produits frais de la mer par les ménages a été supérieure à la moyenne annuelle (en volume et en valeur) au Portugal (respectivement, + 6 % et + 10 %) et en Suède (+ 4 % et + 24 %). Aux Pays-Bas, en août, la consommation des ménages était supérieure à la moyenne en volume, tandis que la consommation en valeur était inférieure de 2 % à la moyenne. Dans le reste des États membres consultés, tant le volume que la valeur étaient inférieurs à la moyenne annuelle.

3.2. Anchois frais

Habitat : petite espèce pélagique vivant sur les eaux côtières et marines en larges bancs[13].
Zone de capture : Atlantique Nord-Est du sud de la Norvège jusque dans la Manche, autour du Royaume-Uni et de l'Irlande, dans le golfe de Gascogne, en mer Méditerranée et en mer Noire[14].
Principaux pays producteurs de l'UE : Italie, Espagne, France.
Méthode de production : pêche.
Principaux consommateurs dans l'UE : Italie, Espagne.
Présentation : entier.
Conservation : frais, congelé, fumé, salé, mariné, en conserve.

3.2.1 Aperçu de la consommation des ménages en Italie

L'Italie fait partie des pays européens enregistrant la plus forte consommation de produits de la pêche et de l'aquaculture par habitant. En Italie, en 2016, la consommation par habitant a atteint 31,1 kg par habitant, soit 28 % de plus que la moyenne européenne (24,3 kg). Par ailleurs, la consommation italienne était inférieure de 45 % à la consommation par habitant au Portugal (57 kg), la plus élevée de l'UE. En Italie, la consommation par habitant de produits de la pêche et de l'aquaculture a augmenté de 4 % en 2016 par rapport à l'année précédente. Consultez le tableau 3 pour en savoir plus sur la consommation par habitant dans l'UE.

Nous avons parlé de l'**anchois** dans des numéros précédents des *Faits saillants du mois* :

Premières ventes : France (8/2017), Grèce (8/2017, 7/2016, 2/2015, janvier 2013), Italie (8/2017).

Consommation : Grèce (5/2016, 8/2015, 6/2014), Italie (5/2016, 8/2015, 6/2014), Espagne (5/2016, 8/2015, 6/2014).

3.2.2 Tendance de la consommation en Italie

Tendance sur le long terme, de janvier 2015 à août 2018: augmentation en volume et hausse en prix.
Prix moyen annuel : 5,35 EUR/kg (2015), 5,39 EUR/kg (2016), 5,48 EUR/kg (2017).
Consommation annuelle totale : 21.809 tonnes (2015), 21.656 tonnes (2016), 21.737 tonnes (2017).
Tendance sur le court terme, de janvier 2015 à août 2018 : augmentation en volume et en prix.
Prix moyen : 5,58 EUR/kg.
Consommation totale, de janvier à août 2018 : 14.813 tonnes.

Figure 41. **PRIX DE DÉTAIL ET VENTES EN VOLUME D'ANCHOIS FRAIS EN ITALIE**

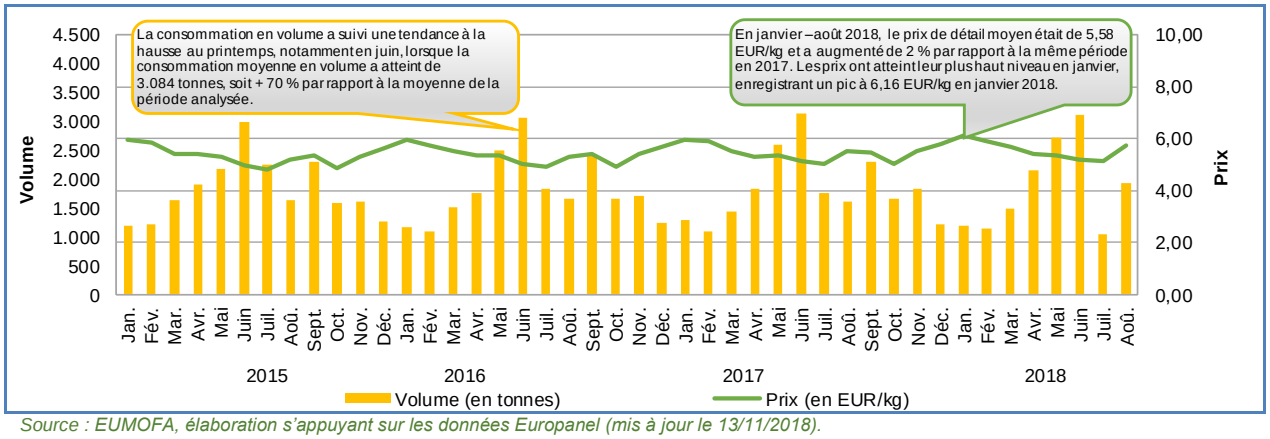

Source : EUMOFA, élaboration s'appuyant sur les données Europanel (mis à jour le 13/11/2018).

[13] http://eumofa.eu/documents/20178/106790/MH+8+2017+EN.pdf
[14] http://www.fao.org/fishery/species/2106/en

4 Étude de cas – Le marché des produits de la pêche et de l'aquaculture au Japon

Carte du Japon.
Source : http://www.freeworldmaps.net/asia/japan/japan-map-physical.jpg

Le marché japonais pour les produits de la pêche et de l'aquaculture a fortement diminué au cours des 20 dernières années mais reste l'un des premiers marchés mondiaux, après la Chine et l'UE.
Le marché japonais repose sur les importations (soit 44 % de la valeur). En 2017, le déficit commercial a atteint près de 12 milliards d'euros. Le déficit commercial de l'UE avec le Japon est positif, affichant un surplus de 247 millions d'euros, surtout du fait du thon.

4.1. Approvisionnement du marché

Le Japon est le plus grand consommateur de produits de la pêche après la Chine. D'après les estimations, en 2016, l'approvisionnement japonais en produits de la pêche et de l'aquaculture a atteint 7,3 millions de tonnes en équivalent poids vif, dont 5,79 millions de tonnes (soit 79 %) destinées à la consommation humaine (usages alimentaires) et 1,52 million de tonnes (soit 21 %) à l'alimentation animaleet aux engrais (soit un usage non-alimentaire). En 2016, le taux d'autosuffisance en produits de la pêche et de l'aquaculture était de 56 %, soit une baisse de 3 points par rapport à l'année précédente.

Figure 42. **BILAN D'APPROVISIONNEMENT EN PRODUITS DE LA PÊCHE ET DE L'AQUACULTURE EN 2016**

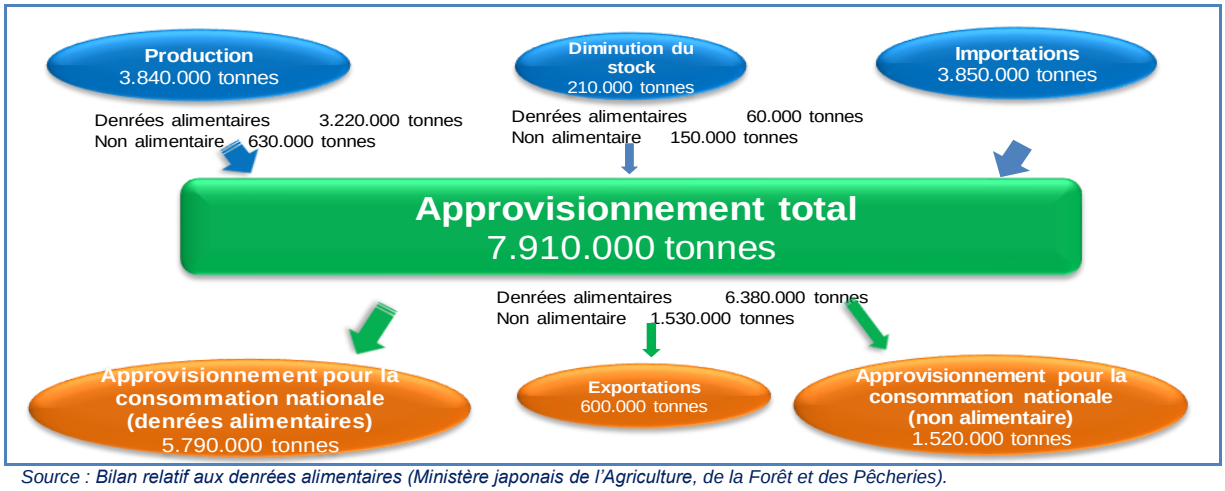

Source : Bilan relatif aux denrées alimentaires (Ministère japonais de l'Agriculture, de la Forêt et des Pêcheries).

4.2. Consommation

Au Japon, la consommation par habitant reste élevée, bien qu'elle ait fortement diminué depuis 2000 et se situe au même niveau qu'il y a 50 ans. En 2016, la consommation apparente par habitant des produits de la pêche et de l'aquaculture était de 45,6 kg (en équivalent poids vif), soit 24,6 kg en poids net.

Au cours des 25 dernières années, la consommation de produits halieutiques a affiché une nette tendance à la baisse (passant de 38 kg nets en 1989 à 24,6 kg nets en 2016), tandis que la consommation de viande est orientée à la hausse, passant de 25,8 kg en 1989 à 31,6 kg en 2016. Jusqu'en 2010, la consommation de produits halieutiques était supérieure à la consommation de viande. Toutefois depuis 2011, la viande est la première source de protéines animales dans l'alimentation japonaise.

La consommation de produits de la pêche et de l'aquaculture est plus élevée parmi les consommateurs de plus de 50 ans, mais ces derniers consomment également moins de poisson. La baisse de la consommation de produits de la pêche et de l'aquaculture est particulièrement forte parmi les jeunes consommateurs âgés de moins de 40 ans qui préfèrent les aliments transformés, à l'inverse des générations plus anciennes (de 60 ans et au-delà) qui achètent trois fois plus de poisson frais que les générations de moins de 40 ans. Au cours des dernières années, les dépenses annuelles de poisson frais par les ménages sont restées stables. Une étude commandée par le Ministère de l'agriculture suggère que des problèmes de prix et de commodité pourraient entraîner une baisse de la consommation, tandis que les effets positifs sur la santé et le goût sont très recherchés.

4.3. Tendances de la production japonaise

Table 4. **JAPON : PRODUCTION DES PRODUITS DE LA PÊCHE ET DE L'AQUACULTURE EN 2016 (volume en milliers de tonnes)**

Pêche	Grande pêche	334
	Au large	1.936
	Côtière	994
	Eaux intérieures	28
	Total des pêches	3.292
Aquaculture	Marine	1.033
	Eaux intérieures	35
	Total aquaculture	1.068
Total		**4.360**

Source : Ministère japonais de l'agriculture, de la forêt et des pêcheries.

En 2017, les résultats de l'évaluation du stock dans les eaux autour du Japon (soit 84 stocks de 50 espèces) ont indiqué un niveau de ressources élevé pour 14 stocks, modéré pour 31 stocks et faible pour les 39 restants.
En 2016, la production nationale de produits de la pêche et de l'aquaculture a atteint 4,36 millions de tonnes, soit une baisse de 270.000 tonnes par rapport à l'année précédente. La production des pêcheries maritimes a diminué de 230.000 tonnes pour atteindre 3,29 millions de tonnes. Au niveau mondial, le Japon possède la troisième flotte de grande pêche la plus importante (surtout représentée par les palangriers) ; les captures de cette flotte représentent 10 % de la production halieutique. Les captures de saumon et de calmar japonais, entre autres, ont diminué, tandis que celles de sardinelle japonaise ont augmenté. L'aquaculture marine a diminué de 40.000 tonnes pour atteindre 1,03 million de tonnes. La production de produits de la pêche et de l'aquaculture en eaux intérieures a diminué de 6.000 tonnes, pour atteindre 63.000 tonnes.

En 2016, la production de produits de la pêche et de l'aquaculture a atteint une valeur de 1.586 milliards de yens japonais (soit 13 milliards d'euros), restant stable par rapport à l'année précédente. La valeur des pêches maritimes a diminué de 33,6 milliards de yens japonais (soit 280 millions d'euros) à 962,1 milliards de yens japonais (soit 8,0 milliards d'euros). La valeur de l'aquaculture marine a augmenté de 23,1 milliards de yens japonais (soit 192 millions d'euros) pour atteindre 509,7 milliards de yens japonais (soit 4,2 milliards d'euros), tandis que la pêche et l'aquaculture en eaux intérieures ont augmenté de 10,2 milliards de yens japonais (soit 85 millions d'euros) à 113,8 milliards de yens japonais (soit 947 millions d'euros). Les espèces principales capturées par la flotte japonaise sont les petits pélagiques (le maquereau espagnol, le chinchard noir, la sardine, l'anchois et le balaou).

Table 5. **Captures japonaises par espèce principale (volume en tonnes)**

Espèce	Code ERS	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Maquereau espagnol Pacifique	MAS	491.813	392.506	438.269	374.954	485.717	557.285	489.100
Pilchard du Japon	JAP	70.159	175.781	135.236	215.004	195.726	340.119	374.600
Pétoncle du Japon	JSC	327.087	302.990	315.387	347.541	358.982	233.885	213.700
Listao	SKJ	317.264	257.879	263.410	270.054	232.798	224.047	202.006
Anchois japonais	JAN	350.683	261.594	244.738	247.427	248.069	168.745	172.700
Lieu d'Alaska	ALK	251.166	238.920	229.823	229.577	194.920	180.349	134.000
Chinchard du Japon	JJM	159.440	168.417	134.014	150.884	145.767	151.706	128.700
Saumon chien	CHU	174.216	144.044	139.438	170.457	153.912	141.330	122.774
Balaou du Japon	SAP	207.488	215.353	221.470	149.853	228.647	116.243	113.900
Sériole	AMX	106.890	110.917	101.842	117.175	125.223	123.177	104.800
Autres		1.730.160	1.607.964	1.536.783	1.460.746	1.362.500	1.311.207	1.216.967
Total		**4.188.376**	**3.878.376**	**3.762.422**	**3.735.685**	**3.734.275**	**3.550.108**	**3.275.263**

Source : FAO–Fishstat.

Le grand tsunami déclenché par le tremblement de terre de mars 2011 a endommagé plus de 300 ports de pêches dans sept préfectures, comprenant Iwate, Miyagi et Fukushima. Dans ces trois préfectures, environ 90 % des 29.000 navires de pêche ont été détruits. Les captures de ces trois préfectures représentaient environ 10 % des captures japonaises. De même, dans cette région, l'industrie de l'aquaculture a été fortement affectée, notamment dans les préfectures d'Iwate et de Miyagi, où la production d'huître et d'algue marine est largement répandue. Dans ces préfectures, le tsunami a dévasté les élevages de saumon et d'ascidies, représentant 95 % de leurs marchés respectifs au Japon. En 2016, la production aquacole de la région a de nouveau atteint les niveaux avant le tsunami. Au Japon, les principales espèces cultivées sont l'algue, le pétoncle, l'huître et la sériole.

Table 6. **Production aquacole japonaise par espèce principale (volume en tonnes)**

Espèce	Code ERS	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Algue nori	PRT	328.700	292.345	341.580	316.228	276.129	297.370	300.683
Pétoncle du Japon	JSC	219.649	118.425	184.287	167.844	184.588	248.209	214.571
Huître creuse du Pacifique	OYG	200.298	165.910	161.116	164.139	183.685	164.380	158.925
Sériole du Japon	AMJ	138.936	146.240	160.215	150.387	134.608	140.292	140.868
Dorade	GSU	67.607	61.186	56.653	56.651	61.702	63.605	66.965
Wakamé	UDP	52.393	18.751	48.343	50.614	44.716	48.951	47.672
Laminaire du Japon	LNJ	43.251	25.095	34.147	35.410	32.987	38.671	27.068
Anguille du Japon	ELJ	20.543	22.006	17.377	14.204	17.627	20.119	18.907
Ascidies	SSX	10.272	693	610	889	5.344	8.288	18.271
Thon bleu du Pacifique	PBF	-	-	9.639	10.396	14.713	14.825	13.413
Saumon argenté	COH	14.766	116	9.728	12.215	12.802	13.937	13.208
Autres		54.686	57.205	50.126	48.764	53.038	47.005	47.443
Total		**1.151.101**	**907.972**	**1.073.821**	**1.027.951**	**1.021.849**	**1.105.652**	**1.067.994**

Source : FAO–Fishstat.

Du fait d'une forte demande nationale, le Japon investit fortement dans la technologie et la connaissance de l'élevage intensif du thon rouge pour devenir le premier producteur. La production de thon rouge d'élevage a augmenté de 0 tonne en 2010 et 2011 à 13.000 tonnes en 2016, représentant environ 25 % du marché national.

4.4. Distribution et transformation

Au Japon, la restauration commerciale est le principal circuit de distribution, représentant 48 % de la distribution des produits de la pêche et de l'aquaculture frais, suivie par le circuit du commerce de détail (34 %) et la restauration collective (18%). Il existe une forte demande pour les produits importés, notamment le saumon, le thon et le maquereau, dans la restauration hors domicile[15].

Les marchés de gros jouent un rôle majeur dans la distribution des produits de la pêche et de l'aquaculture. Cependant, les marchés en premières ventes dans les zones de débarquement ne possèdent pas une place importante quant à la formation du prix. De 2008 à 2015, leur nombre a diminué de 333 à 317, tandis que le nombre de marchés de gros dans les zones de consommation ont diminué de 287 à 285. Selon le Ministère de l'agriculture, le processus de consolidation doit être renforcé. Au Japon, une part croissante de la consommation des produits de la mer a lieu hors des marchés de gros, surtout pour les produits de la mer importés, représentant une grande part de la consommation en produits de la mer du Japon.

La production de poisson et produits de la mer transformés a diminué de 50.000 tonnes pour atteindre 1,63 million de tonnes en 2016. Près de l'ensemble des entreprises de transformation de poisson sont des entreprises de petite et de moyenne taille, dont l'effectif est inférieur à 300 employés. Les principaux défis de l'industrie de la transformation sont de garantir de l'approvisionnement en matière première et la main d'œuvre.

Les principaux produits transformés sont les produits à base de surimi, le poisson salé et séché, le poisson préparé, la laitue de mer cuite et les produits congelés.

4.5. Commerce extérieur

Les échanges japonais de produits de la pêche et de l'aquaculture

En 2017, le Japon a enregistré un déficit commercial pour les produits de la pêche et de l'aquaculture de 1.500 milliards de yens japonais (soit 11,8 milliards d'euros)[16].

Importations

En 2017, le volume des importations de produits de la pêche et de l'aquaculture a augmenté de 4 % (en poids produit) pour atteindre 2,48 millions de tonnes par rapport à 2016 et la valeur des importations a augmenté de 11 % pour atteindre 1.775 milliards de yens japonais (soit 14,0 milliards d'euros)[17]. Toutefois, le volume des importations a diminué sur le long terme. Les principaux partenaires du Japon sont la Chine, les États-Unis, le Chili et la Russie (en valeur). Les principaux produits importés sont la crevette, le saumon, la truite et les poissons à rostre (en valeur).

[15] « Fish products in Japan » (Agriculture and Agri-Food Canada, 2017).
[16] En comparaison, en 2017, le déficit commercial de l'UE était de 20,2 milliards d'euros.
[17] Taux de change de la Banque centrale européenne : 1 EUR = 120,197 JPY (2016) ; 1 EUR = 126,711 JPY (2017).

Figure 43. **IMPORTATIONS JAPONAISES DE PRODUITS DE LA PÊCHE ET DE L'AQUACULTURE PAR FOURNISSEUR PRINCIPAL (À GAUCHE) ET ESPÈCE PRINCIPALE (À DROITE) EN 2017 (EN VALEUR)**

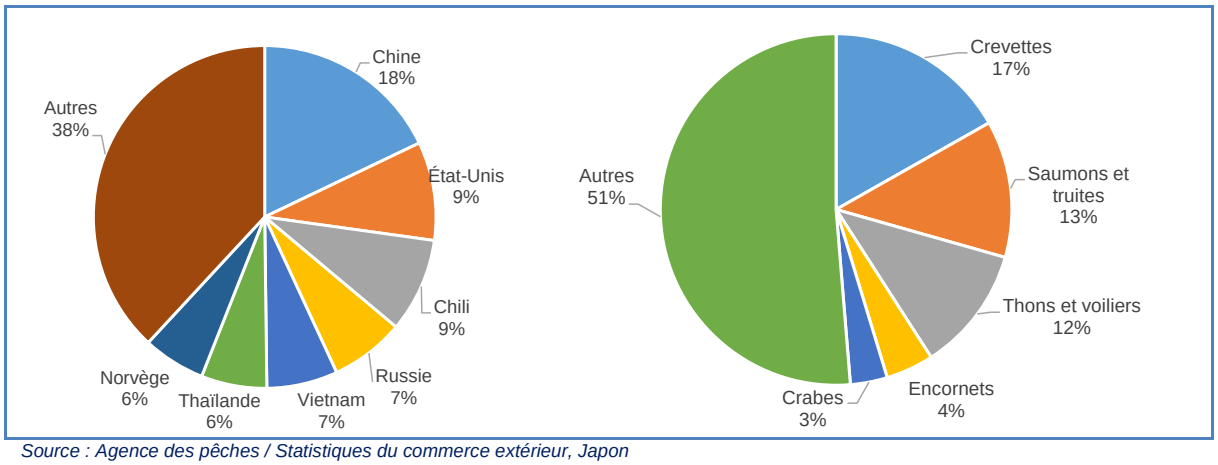

Source : Agence des pêches / Statistiques du commerce extérieur, Japon

Exportations

En 2017, le volume des exportations de produits de la pêche et de l'aquaculture a augmenté de 11 % pour atteindre 600.000 tonnes par rapport à 2016 et la valeur des exportations a augmenté de 4 % pour atteindre 274,9 milliards de yens japonais (soit 2,2 milliards d'euros). Sur le long terme, le volume des exportations est orienté à la hausse.
Les principaux partenaires pour les exportations (en valeur) sont Hong-Kong, la Chine et les États-Unis. Les principaux produits exportés sont le pétoncle, les perles et les maquereaux.

Figure 44. **EXPORTATIONS JAPONAISES DE PRODUITS DE LA PÊCHE ET DE L'AQUACULTURE PAR DESTINATION PRINCIPALE (À GAUCHE) ET ESPÈCE PRINCIPALE (À DROITE) EN 2017 (EN VALEUR)**

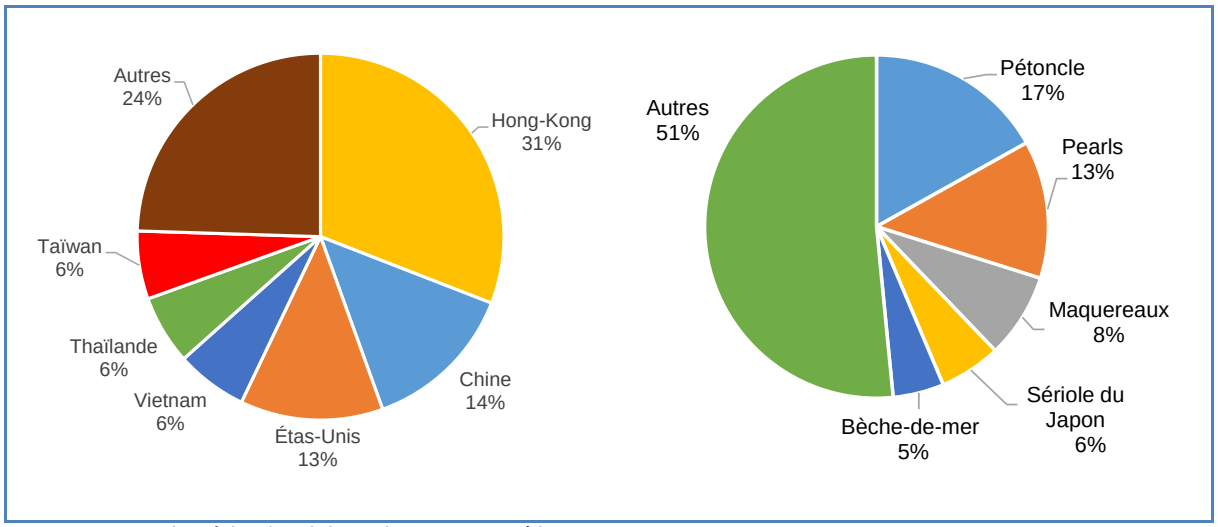

Source : Agence des pêches / Statistiques du commerce extérieur, Japon

Stratégie d'exportation du Japon

La « Stratégie pour le renforcement des capacités d'exportation des industries agricole, forestière et halieutique » a été établie en mai 2016 par le Ministère de l'agriculture. D'après la stratégie, le gouvernement japonais vise à renforcer la chaîne d'approvisionnement des produits de la pêche et de l'aquaculture afin de développer les exportations. La stratégie prévoit également de renforcer l'environnement des exportations (la connaissance du marché, les instruments de financement, la promotion) afin de mieux répondre aux besoins du développement sur les marchés étrangers et de garantir la conformité aux normes sanitaires des marchés d'exportation cibles. Pour les produits agricoles, forestiers et halieutiques, la « Politique économique pour atteindre un investissement

pour l'avenir », établie en août 2016, fixe un objectif d'exportations de 1 billion de yens japonais (comprenant 350 milliards de yens japonais, soit 2,8 milliards d'euros de produits de la pêche et de l'aquaculture) d'ici 2019.

Le Japon et l'UE

La balance commerciale des produits de la Pêche et de l'Aquaculture de l'UE avec le Japon est positive, affichant un surplus de 247 millions d'euros en 2017. Les importations européennes de produits japonais de la pêche et de l'aquaculture ont totalisé 66 millions d'euros pour 6.000 tonnes en 2017. En valeur, le pétoncle, les « autres produits à usage non alimentaire » et l'huile de poisson ont représenté respectivement 39 %, 20 % et 13 % du total des importations européennes provenant du Japon.

Table 7. **PRINCIPALES ESPÈCES COMMERCIALES IMPORTÉES DU JAPON PAR L'UE (valeur en milliers d'euros et volume en tonnes)**

	2015		2016		2017	
Principales espèces commerciales	**Valeur**	**Volume**	**Valeur**	**Volume**	**Valeur**	**Volume**
Pétoncle du Japon	16.856	925	26.049	1.070	25.852	1.083
Autres produits à usage non alimentaire	10.801	499	12.112	331	12.892	353
Huile de poisson	4.891	271	5.472	370	8.657	637
Autres	15.620	3.294	18.209	4.054	18.505	3.898
Total	**48.168**	**4.989**	**61.842**	**5.825**	**65.906**	**5.971**

Source : EUMOFA.

Dans l'UE, les exportations japonaises étaient surtout destinées vers les Pays-Bas, agissant également en tant que passerelle vers les autres États membres de l'UE (représentant 63 % de la valeur totale des importations), suivis par le Royaume-Uni (8 %), l'Allemagne (8 %) et la France (7 %). Les exportations européennes vers le Japon ont totalisé 313 millions d'euros pour environ 58.000 tonnes en 2017. Le thon (notamment le thon rouge expédié de Malte, de Croatie et d'Espagne) a représenté 45 % de la valeur totale. Les autres produits principaux exportés vers le Japon sont les « autres poissons de mer » (le cobia et le bar) et le caviar, représentant respectivement 9 % et 5 % de la valeur totale d'exportation. En 2017, en volume, les petits pélagiques (notamment le chinchard et le maquereau) ont représenté 18.500 tonnes, soit 32 % du volume total exporté vers le Japon, représentant une quantité inférieure de 9 % à la valeur totale.

Table 8. **PRINCIPALES ESPÈCES COMMERCIALES EXPORTÉES VERS LE JAPON PAR L'UE (valeur en milliers d'euros et volume en tonnes)**

	2015		2016		2017	
Principales espèces commerciales	**Valeur**	**Volume**	**Valeur**	**Volume**	**Valeur**	**Volume**
Thon rouge	113.703	8.374	144.324	11.543	101.331	8.315
Thon divers	36.084	2,289	35.892	2.293	40.748	2.610
Autres poissons de mer	2,606	506	3.481	392	28.342	2.574
Caviar	18.636	1.608	17.347	1.544	16.152	1.128
Autres	124.048	42.211	135.401	37.429	126.735	42.928
Total	**295.077**	**54.988**	**336.445**	**53.201**	**313.308**	**57.555**

Source : EUMOFA.

Les principaux exportateurs de l'UE vers le Japon étaient Malte (représentant 24 % de la valeur totale), l'Espagne (22 %), le Danemark (12 %) et la Croatie (10 %). L'Union européenne et le Japon ont signé un accord de partenariat économique (APE) le 17 juillet 2018. Le présent accord supprime presque tous les tarifs douaniers sur les produits agricoles exportés vers le Japon, les rendant plus abordables pour les consommateurs japonais. La majeure partie des tarifs douaniers sur les produits de la pêche et de l'aquaculture sera progressivement supprimée au cours des 9 prochaines années. Toutefois, pour certains produits (notamment ceux dont le taux de base est de 10 %) pour lesquels Japon possède une forte activité de pêche ou d'élevage, les tarifs douaniers seront supprimés sur une période de 16 ans, ce qui est surtout le cas pour les petits pélagiques, le lieu d'Alaska, le merlu et la coquille Saint-Jacques.

5 Étude de cas - Pêche et aquaculture de la palourde

5.1. Introduction

La palourde est un nom vernaculaire pour plusieurs espèces de mollusques bivalves. Le mot est souvent appliqué uniquement à ceux qui sont comestibles et vivent comme une endofaune, passant la majeure partie de leur vie partiellement enterrés dans le sable des fonds marins. Les palourdes ont deux coquilles de taille égale reliées par deux muscles adducteurs et ont un puissant pied fouisseur. Les palourdes au sens culinaire ne vivent pas attachées à un substrat (contrairement aux huîtres et aux moules) et ne vivent pas près du fond (contrairement aux coquilles Saint-Jacques). La majeure partie des palourdes comestibles sont de forme ovale ou triangulaire. Cependant, les couteaux possèdent une coquille allongée avec deux côtés parallèles, rappelant un rasoir ancien.
Généralement, plusieurs espèces sont définies en tant que palourde au niveau global ou local. La présente étude concerne les espèces généralement considérées en tant que palourde dans les principaux pays consommateurs de l'UE : les « almejas » en Espagne, les palourdes en France et les « vongole » en Italie.
Les principales espèces vendues sous ces appellations sont la palourde croisée d'Europe (*Ruditapes decussatus*), la palourde bleue (*Venerupis pullastra*) et la palourde japonaise (*Ruditapes philippinarum*).

5.2. Production

Production mondiale

Figure 45. **PRODUCTION MONDIALE DE PALOURDE *ALMEJA* (volume en milliers de tonnes)**

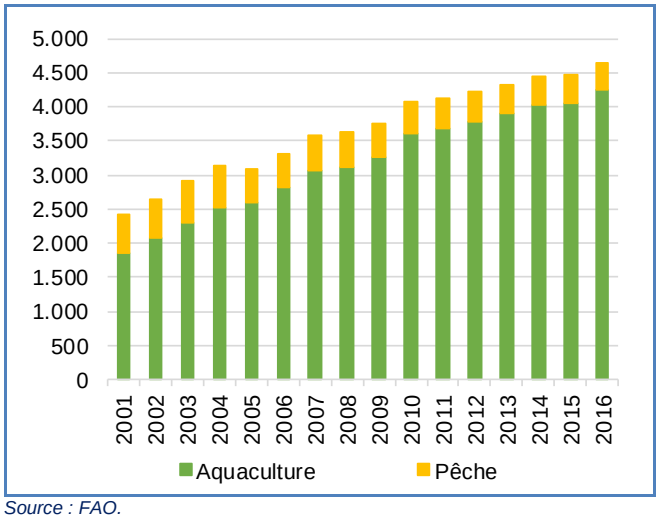

Source : FAO.

Les palourdes sont pêchées et cultivées. Au cours des 15 dernières années, l'approvisionnement mondial en palourde (de la pêche et de l'aquaculture) a augmenté, passant de 3,9 millions de tonnes à 6,2 millions de tonnes (en 2016). De ce total, 5,6 millions de tonnes provenaient d'Asie, suivie par les Amériques, avec 0,4 million de tonnes[18].
Dans la limitation des espèces de palourdes concernées par l'appellation *almejas*, l'approvisionnement mondial a également augmenté progressivement, passant d'environ 3,5 millions de tonnes en 2007 à 4,65 millions de tonnes en 2016. De ce total, 91 % sont produits en Asie, la Chine étant de loin le premier producteur, suivie par les Amériques avec une part de production de 7 % et de l'Europe avec une production totale représentant 1 %.
La principale espèce de palourde est la palourde japonaise (*Ruditapes philippinarum*). En 2016, près de 91 % de la production mondiale d'« almejas » ont concerné la palourde japonaise.

[18] FAO.

Production dans l'UE

Sur la côte Atlantique, les principales espèces sont la palourde croisée d'Europe ou la clovisse (*Ruditapes decussatus*), la palourde bleue (*Venerupis pullastra*) et la palourde japonaise (*Tapes philippinarum*) qui a été introduite. Sur la côte méditerranéenne, la pêche à la petite praire (*Chamelea gallina*) revêt une importance socio-économique, notamment en mer Adriatique[19].
Au cours des neuf dernières années, la production européenne de palourde issue de la pêche a fortement augmenté par rapport à l'aquaculture. D'une production totale de 100.000 tonnes en 2008, la production a diminué à 85.000 tonnes en 2011. En 2015, la production issue de la pêche et de l'aquaculture a atteint un pic à 126.000 tonnes pour une valeur de 403 millions d'euros. En 2016, elle a diminué à 108.000 tonnes pour une valeur de 319 millions d'euros.
En 2016, des 44.400 tonnes de palourde issues de l'aquaculture, 82 % ont été élevées en Italie. En Italie, la principale palourde élevée concerne le clam de Manila (*Ruditapes philippinarum*). D'autres États membres élevent également la palourde : la France, l'Espagne et le Portugal, avec une production fluctuant entre 2.000 et 3.000 tonnes en 2016.
À l'instar de l'aquaculture, l'Italie est le principal producteur de palourde issues de la pêche. En 2016, parmi les 64.000 tonnes débarquées, 28 % ont été débarquées en Italie. L'Espagne a représenté 16 % des débarquements, et la France, 13 %.

Figure 46. **PRODUCTION DE PALOURDE DANS L'UE (volume en milliers de tonnes et prix en EUR/kg)**

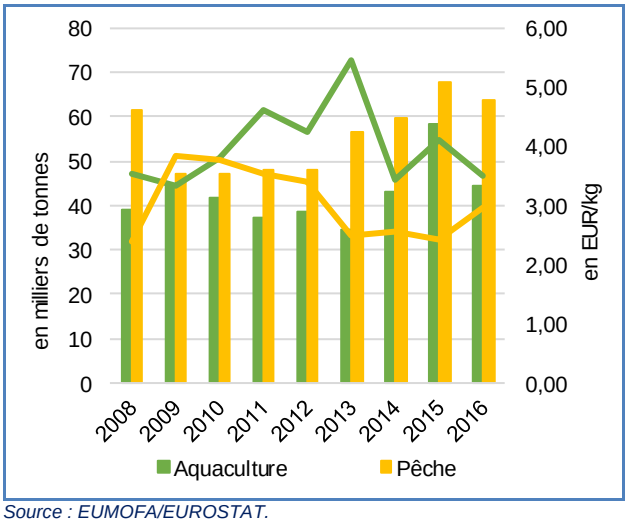

Source : EUMOFA/EUROSTAT.

Depuis 2011, la valeur unitaire de la palourde issue de l'aquaculture est supérieure à la palourde capturée. Sur la période, la valeur unitaire de la palourde issue de la pêche est orientée à la baisse, passant de 3,77 EUR/kg en 2010 à 2,41 EUR/kg en 2015. La valeur unitaire de la palourde d'élevage a atteint un pic en 2013 à 5,44 EUR/kg, lorsque le volume de production a diminué à son niveau le plus bas depuis 2003. En 2016, l'écart de la valeur unitaire s'est réduit car les palourdes issues de l'aquaculture et de la pêche ont évolué de manière inverse.

5.3. Commerce extérieur

Importations hors UE

En 2013, les importations de palourde fraîche et congelée (comprenant la coque et l'arche) vers l'UE ont atteint environ 15.000 tonnes, dont les deux tiers provenaient du Vietnam. Depuis, le volume des importations et les principaux fournisseurs ont fortement évolué. Au cours des trois années suivantes, le volume des importations a diminué, mais de 2016 à 2017, les importations ont augmenté de 30 %. En 2017, les importations de palourde fraîche et congelée (surtout congelée) vers l'UE ont totalisé 3.951 tonnes en volume pour 12,1 millions d'euros. La majeure partie des produits frais importés vers l'UE est supposée être composée de palourde, du fait que la majeure partie des produit frais est importée de Tunisie, ce pays étant l'un des seuls fournisseurs de l'espèce indigène de palourde (*Tapes decussatus*), très prisée sur le marché italien.

[19] DIRECTORATE-GENERAL FOR INTERNAL POLICIES, POLICY DEPARTMENT B: STRUCTURAL AND COHESION POLICIES -FISHERIESRESEARCH FOR PECH COMMITTEE -THE CLAM FISHERIES SECTOR IN THE EU -THE ADRIATIC SEA CASE, JANVIER 2016

Table 9. **IMPORTATIONS HORS UE DE PALOURDE FRAÎCHE, CONGELÉE ET ÉLABORÉE / EN CONSERVE, DE COQUE ET D'ARCHE PAR ÉTAT MEMBRE (volume en tonnes et valeur en milliers d'euros)**

	2015		2016		2017		2018 (de janv. à mai)	
Produit	**Volume**	**Valeur**	**Volume**	**Valeur**	**Volume**	**Valeur**	**Volume**	**Valeur**
Élaboré / en conserve	22.558	50.135	29.491	53.995	35.212	67.909	13.244	24.688
Congelé	5.535	8.394	2.162	3.996	3.448	8.577	1.072	2.203
Frais	1.113	4.215	886	4.988	504	3.478	132	1.563
Total	**29.207**	**62.744**	**32.538**	**62.979**	**39.164**	**79.964**	**14.448**	**28.454**

Source : EUMOFA.

Table 10. **IMPORTATIONS HORS UE DE PALOURDE FRAÎCHE ET CONGELÉE, DE COQUE ET D'ARCHE PAR ÉTAT MEMBRE (volume en tonnes et valeur en milliers d'euros)**

	2015		2016		2017		2018 (de jan. à fév.)	
Pays	**Volume**	**Valeur**	**Volume**	**Valeur**	**Volume**	**Valeur**	**Volume**	**Valeur**
Espagne	2.091	2.793	1.870	3.562	3.046	7.306	891	1.620
Italie	1.532	4.289	1.056	4.647	609	3.060	184	1.461
Portugal	2.545	3.660	6	59	123	562	79	172
France	2	132	2	130	14	339	15	227
Pays-Bas	415	1.394	31	128	92	276	12	69
Royaume-Uni	39	157	60	229	51	230	10	46
Autres	25	184	24	230	17	282	14	172
Total	**6.648**	**12.609**	**3.048**	**8.984**	**3.951**	**12.055**	**1.204**	**3.766**

Source : EUMOFA.

L'Espagne est le principal importateur européen de palourde fraîche et congelée (comprenant la coque et l'arche). En 2017, 77 % du volume importé vers l'UE était destiné à l'Espagne, 15 % à l'Italie et 3 % au Portugal. Sur les deux dernières années, le principal fournisseur de palourde fraîche et congelée de l'UE était le Chili, dont la part des importations a atteint 55 % en 2017. En 2017, le produit chilien était également plus économique, avec un prix moyen à l'importation de 1,34 EUR/kg. Le principal fournisseur du marché italien est la Tunisie ; la majeure partie des importations concernent les produits frais affichant un prix moyen à l'importation de 8,94 EUR/kg en 2017. Au cours des dernières années, les importations européennes de produit élaboré / en conserve ont affiché une tendance à la hausse en volume et en valeur, l'augmentation en volume étant plus importante. De 2015 à 2017, le volume des importations a augmenté de 56 %, tandis que la valeur a augmenté de 35 %.

Table 11. **IMPORTATIONS HORS UE DE PALOURDE ÉLABORÉE / EN CONSERVE, DE COQUE ET D'ARCHE PAR ÉTAT MEMBRE (volume en tonnes et valeur en milliers d'euros)**

	2015		2016		2017		2018 (de janv. à mai)	
Pays	**Volume**	**Valeur**	**Volume**	**Valeur**	**Volume**	**Valeur**	**Volume**	**Valeur**
Espagne	8.151	19,178	10,503	19,171	11,134	20,904	4,875	8,782
Portugal	6.823	10.073	10.567	14.268	11.499	16.662	3.986	4.991
Italie	6.445	17.775	7.174	17.038	10.761	25.511	3.843	9.324
Pays-Bas	313	804	512	1.178	1.013	2.564	263	961
Royaume-Uni	439	806	313	705	279	609	107	218
Belgique	168	413	165	318	185	514	54	112
Autres	219	1.086	257	1.318	342	1.144	115	299
Total	**22.558**	**50.135**	**29.491**	**53.995**	**35.212**	**67.909**	**13.244**	**24.688**

Source : EUMOFA.

Figure 47. **IMPORTATIONS HORS UE DE PALOURDE, DE COQUE ET D'ARCHE PAR MODE DE CONSERVATION (volume en milliers de tonnes et prix en EUR/kg)**

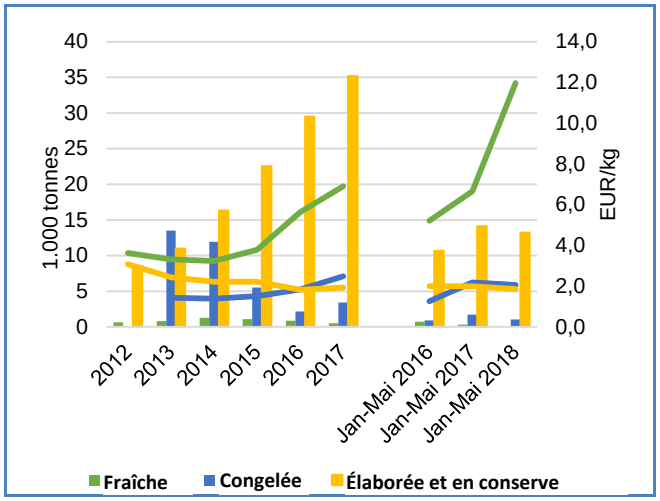

Source : EUMOFA.

Depuis 2013, les importations de palourde fraîche et congelée (comprenant la coque et l'arche) diminuent tandis que les importations de produit élaboré / en conserve ont fortement augmenté. La tendance a été observée pour la valeur unitaire (en EUR/kg). Les prix à l'importation ont diminué d'environ 2,50 EUR/kg en 2013 à un peu moins de 2,00 EUR/kg en 2017. Au cours des cinq premiers mois de 2018, les prix à l'importation de la palourde fraîche ont affiché une forte hausse pour des volumes très faibles (132 tonnes).

Exportations hors UE

Les exportations de palourde vers les marchés hors de l'UE sont nettement inférieures aux importations. Entre 2015 et 2017, les exportations de palourde fraîche / congelée ont par ailleurs augmenté, passant de 297 tonnes à 816 tonnes. En 2017, l'Espagne, le Portugal et l'Italie étaient les principaux exportateurs de palourde fraîche / congelée et de palourde élaborée / en conserve.

Les exportations de palourde élaborée / en conserve ont évolué dans le sens inverse, diminuant de 901 tonnes en 2015 à 351 tonnes en 2017.

Table 12. **EXPORTATIONS HORS UE DE PALOURDE FRAÎCHE, CONGELÉE ET ÉLABORÉE / EN CONSERVE, DE COQUE ET D'ARCHE (volume en tonnes et valeur en milliers d'euros)**

	2015		2016		2017		2018 (de jan. à fév.)	
Pays	**Volume**	**Valeur**	**Volume**	**Valeur**	**Volume**	**Valeur**	**Volume**	**Valeur**
Produit élaboré / en conserve	901	8.353	821	6.436	351	2.478	163	723
Produit frais	53	280	122	1.355	362	3.964	132	1.449
Produit congelé	244	629	259	666	455	2.053	118	334
Total	**1.198**	**9.262**	**1.202**	**8.458**	**1.167**	**8.495**	**413**	**2.506**

Source : EUMOFA.

Exportations intra-UE

Les importations vers l'UE sont dominées par la palourde congelée, élaborée / en conserve, tandis que les échanges entre les états membres sont dominés par la palourde fraîche / vivante. Au cours des trois dernières années, environ 70 % des échanges internes de palourde ont concerné les produits frais / vivants.

L'Italie est le plus grand exportateur de palourde fraîche / vivante (comprenant la coque et l'arche) vers le marché européen. Le pays est également le principal importateur de palourde fraîche et congelée d'autres états membres : en 2017, les exportations étaient supérieures de 1.100 tonnes aux importations. En 2017, le Portugal était le 2ème plus grand exportateur de palourde fraîche / congelée et de palourde élaborée / en conserve. La majeure partie des exportations proviennent de la production nationale, atteignant 7.136 tonnes (aquaculture et pêche confondues).

Les Pays-Bas sont le principal exportateur intra-UE de palourde élaborée / en conserve, de coque et d'arche, et le 3ème plus grand exportateur de produits frais / congelés (essentiellement les produits congelés). La majeure partie des exportations de produit élaboré / en conserve est supposée concerner la coque.

Table 13. **EXPORTATIONS INTRA-UE DE PALOURDE FRAÎCHE, CONGELÉE ET ÉLABORÉE / EN CONSERVE, DE COQUE ET D'ARCHE (volume en tonnes et valeur en milliers d'euros)**

	2015		2016		2017		2018 (de jan. à fév.)	
Pays	**Volume**	**Valeur**	**Volume**	**Valeur**	**Volume**	**Valeur**	**Volume**	**Valeur**
Produit frais	28.885	91.326	28.666	107.337	32.146	120.621	9.215	42.204
Produit élaboré / en conserve	9.170	56.069	10.442	65.075	11.109	57.031	3.869	17.021
Produit congelé	2.083	7.357	1.426	6.732	4.963	25.018	1.780	12.753
Total	**40.137**	**154.752**	**40.534**	**179.145**	**48.218**	**202.670**	**14.863**	**71.979**

Source : EUMOFA.

Table 14. **EXPORTATIONS INTRA-UE DE PALOURDE FRAÎCHE, CONGELÉE ET ÉLABORÉE / EN CONSERVE, DE COQUE ET D'ARCHE PAR ETAT MEMBRE (volume en tonnes et valeur en milliers d'euros)**

	2015		2016		2017		2018 (de janv. à mai)	
Pays	**Volume**	**Valeur**	**Volume**	**Valeur**	**Volume**	**Valeur**	**Volume**	**Valeur**
Italie	7.554	34.969	7.892	44.223	9.930	52.364	3.823	21.292
Pays-Bas	5.445	18.726	3.755	15.504	5.711	25.984	1.979	8.844
Portugal	7.925	18.774	5.975	17.749	6.498	18.967	1.901	6.848
Espagne	1.302	4.888	1.540	7.142	2.676	12.700	1.170	9.262
France	2.830	10.073	3.376	11.755	4.489	16.565	794	4.246
Grèce	971	957	2.313	1.935	2.877	2.031	438	630
Autres	4.941	10.295	5.242	15.762	4.928	17.028	891	3.836
Total	**30.967**	**98.683**	**30.092**	**114.069**	**37.108**	**145.639**	**10.995**	**54.958**

Source : EUMOFA.

Table 15. **EXPORTATIONS INTRA-UE DE PALOURDE ÉLABORÉE / EN CONSERVE PAR ÉTAT MEMBRE (volume en tonnes et valeur en milliers d'euros)**

	2015		2016		2017		2018 (de jan. à fév.)	
Pays	**Volume**	**Valeur**	**Volume**	**Valeur**	**Volume**	**Valeur**	**Volume**	**Valeur**
Pays-Bas	3.624	32.513	3.268	32.517	3.637	28.697	1.232	9.255
Portugal	1.940	3.442	1.801	3.242	2.319	4.517	1.168	2.112
Italie	514	2.763	956	4.219	1.135	4.935	467	2.209
Espagne	705	2.336	1.253	3.379	1.235	3.855	435	1.373
Royaume-Uni	1.528	10.869	2.305	17.555	1.712	12.281	197	1.203
Bulgarie	10	24	4	12	569	942	144	56
Autres	850	4.123	855	4.151	502	1.803	224	812
Total	**9.170**	**56.069**	**10.442**	**65.075**	**11.109**	**57.031**	**3.869**	**17.021**

Source : EUMOFA.

Les prix à l'exportation intra-UE de palourde fraîche / congelée ont augmenté progressivement depuis 2014, malgré une augmentation des volumes échangés. De 2016 à 2017, les exportations ont augmenté de 23 % et le prix moyen à l'exportation a augmenté de 3 %. Au cours des 5 premiers mois de 2018, le prix moyen à l'exportation de la palourde fraîche /congelée a augmenté de 24 %.

Figure 48. **EXPORTATIONS INTRA-UE DE PALOURDE, DE COQUE ET D'ARCHE PAR MODE DE CONSERVATION (volume en milliers de tonnes et prix en EUR/kg)**

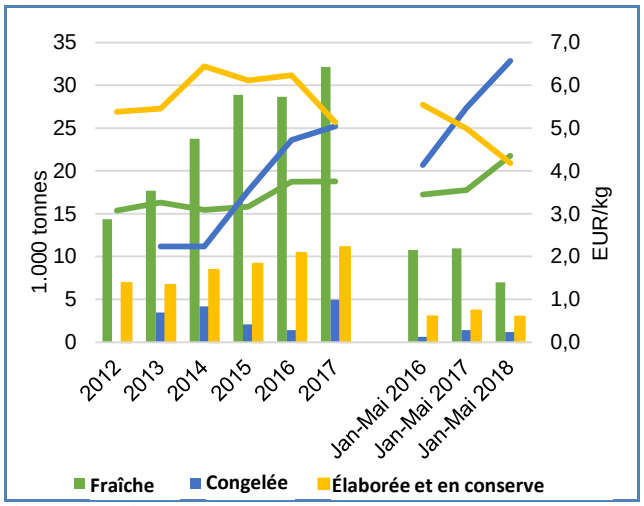

Source : EUMOFA.

5.4. Consommation

Figure 49. **CONSOMMATION EUROPÉENNE DE PALOURDE, DE COQUE ET D'ARCHE (en kg par habitant)**

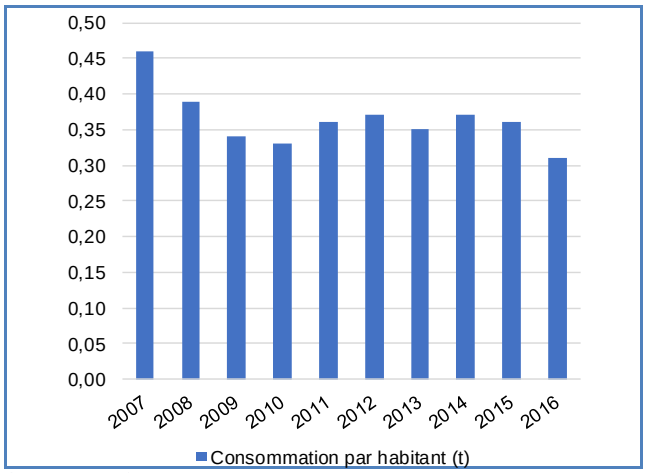

Source : EUMOFA.

La majeure partie des palourdes produites dans l'Union européenne est vendue vivante / fraîche, sous forme de produits entiers avec coquilles, calibrés, en vrac ou en filets. Elles sont consommées crues en entrée ou, plus généralement, comme ingrédient de plats cuisinés, notamment dans la cuisine italienne[20]. Dans l'UE, en 2016, la consommation apparente de palourde était estimée à 156.605 tonnes, correspondant à une consommation par habitant de 0,31 kg[21].

Le marché européen de la palourde est principalement composé de deux pays : l'Italie et l'Espagne. Bien qu'aucun chiffre officiel relatif aux exportations de l'espèce de palourde définie en tant qu'*almejas* ne soit disponible, il est estimé qu'au cours de ces dernières années, le marché espagnol a absorbé plus de 50 % de la production nationale, reposant fortement sur les importations actuellement. Cette baisse a été le fait de deux facteurs : la concurrence d'un produit local, provenant notamment du golfe de Cadix, et le risque de sanctions et de différends du fait de la présence éventuelle d'un produit inférieur à la taille autorisée[22]. En Espagne, au cours de ces dernières années, la consommation de palourde *almeja* a affiché une tendance à la baisse en volume et en valeur[23]. La consommation de palourde *almeja* fraîche et congelée (et de coque) par les ménages a diminué, passant de 32.500 tonnes en 2013 à 25.100 tonnes en 2017 (soit – 23 %). En 2017, la consommation de palourde *almeja* fraîche et congelée (et de coque) par les ménages était égale à la consommation par habitant (0,53 kg), soit une baisse par rapport à 2013 (0,74 kg).

[20] Pêche et aquaculture en Europe, Magazine nº 60.
[21] EUMOFA, Bilan d'approvisionnement.
[22] DIRECTORATE-GENERAL FOR INTERNAL POLICIES, POLICY DEPARTMENT B: STRUCTURAL AND COHESION POLICIES -FISHERIESRESEARCH FOR PECH COMMITTEE -THE CLAM FISHERIES SECTOR IN THE EU -THE ADRIATIC SEA CASE, JANVIER 2016
[23] Ministerio de Agricultura, Alimentación y Medio Ambiente ; Secretaria General de Pesca ; El mercado de la Almeja en España, février 2016.

Table 16. **ESPAGNE : CONSOMMATION DE PALOURDE *ALMEJA* PAR LES MENAGES DE 2012 A 2017 (volume en tonnes et valeur en milliers d'euros)**

Année	Produit	Volume	Valeur	Prix En EUR/kg	Consommation par habitant (en kg)	Dépenses par habitant (en EUR)
2012	Palourde *almeja* et coque - fraîches	25.082	207.782	8,28	0,55	4,51
	Palourde *almeja* - congelée	5.929	32.871	5,54	0,13	0,72
	Palourde almeja et coque (total)	*31.011*	*240.653*	*7,76*	*0,68*	*5,23*
	Palourde *almeja* en conserve	1.347	14.256	10,59	0,00	0,32
2013	Palourde *almeja* et coque - fraîches	26.661	221.316	8,30	0,60	4,89
	Palourde Almeja - congelée	5.871	30.916	5,27	0,14	0,71
	Palourde almeja et coque (total)	*32.532*	*252.232*	*7,75*	*0,74*	*5,60*
	Palourde *almeja* en conserve	1.066	12.702	11,92	0,00	0,28
2014	Palourde *almeja* et coque - fraîches	24.232	207.782	8,28	0,55	4,51
	Palourde *almeja* - congelée	6.272	32.871	5,54	0,13	0,72
	Palourde almeja et coque (total)	*30.504*	*240.653*	*7,89*	*0,68*	*5,23*
	Palourde *almeja* en conserve	994	14.256	10,59	0,00	0,32
2015	Palourde *almeja* et coque - fraîches	22.180	182.700	8,24	0,48	3,93
	Palourde *almeja* - congelée	5.890	33.840	5.75	0.13	0.73
	Palourde almeja et coque (total)	*28.070*	*216.540*	*7.71*	*0.61*	*4.66*
	Palourde *almeja* en conserve	1.180	14.620	12.39	0.03	0.31
2016	Palourde *almeja* et coque - fraîches	21.814	180.164	8.26	0.49	4.04
	Palourde *almeja* - congelée	5.706	32.600	5.71	0.13	0.73
	Palourde almeja et coque (total)	*27.520*	*212.764*	*7.73*	*0.62*	*4.77*
	Palourde *almeja* en conserve	1.151	14.314	12.44	0.03	0.32
2017	Palourde *almeja* et coque - fraîches	19.055	174.311	9.15	0.43	3.97
	Palourde *almeja* - congelée	6.047	34.170	5.65	0.14	0.78
	Palourde almeja et coque (total)	*25.102*	*208.481*	*8.31*	*0.53*	*4.75*
	Palourde *almeja* en conserve	1.038	13.423	12.93	0.02	0.31

Source : MAPA.

Au cours des dernières années, la consommation a affiché une tendance à la baisse bien que les prix payés par les ménages espagnols aient récemment augmenté. En 2015, le prix de la palourde fraîche avoisinait 8,24 EUR/kg, tandis qu'en 2017, le prix a augmenté à 9,15 EUR/kg.
Une tendance à la hausse a également été observée pour la palourde fraîche / vivante sur le marché italien. Au début de 2015, les prix de détail ont avoisiné 8,00 EUR/kg pour dépasser 9,00 EUR/kg au cours de plusieurs périodes en 2018.

Figure 50. **ITALIE : PRIX DE DÉTAIL DE LA PALOURDE FRAÎCHE / VIVANTE (« VONGOLE ») (prix en EUR/kg)**

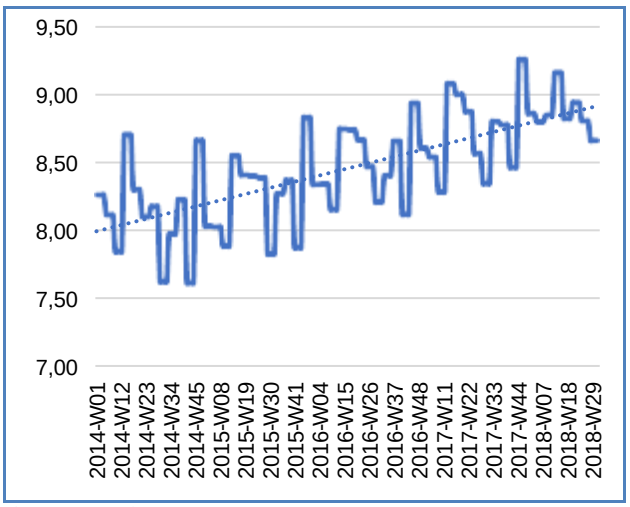

Source : EUMOFA.

6 Faits saillants mondiaux

UE / Pêche: En novembre 2018, l'UE, les Îles Féroé, la Norvège et l'Islande ont conclu un accord sur les mesures de gestion du merlan bleu et du hareng atlanto-scandien pour 2019. Les pays ont convenu qu'en 2019, le total admissible de captures sera de 1.143.629 tonnes pour le merlan bleu et de 588.562 tonnes pour le hareng atlanto-scandien[24].

UE / CGPM / Pêche : Lors de sa 42ème réunion, la Commission Générale des pêches pour la Méditerranée a adopté un ensemble de mesures ambitieuses, fruit du travail de la Commission européenne, des États membres et d'une collaboration multilatérale entre les pays riverains. Onze décisions proposées par l'UE ont été adoptées. Ces décisions renforcent la reconstitution des stocks halieutiques et la lutte contre la pêche INN en mer Méditerranée et en mer Noire[25].

UE / Gambie / Pêche : L'UE et la république de Gambie ont conclu un nouveau protocole d'Accord de partenariat dans le secteur de la pêche durable, permettant aux navires européens de pêcher dans les eaux gambiennes et par conséquent, d'étendre le réseau d'accords sur la pêche au thon de l'UE en Afrique de l'Ouest. Le nouveau protocole couvre une période de six ans et offre aux navires européens la possibilité de pêcher annuellement 3.300 tonnes de thon et de thonidés et 750 tonnes de merlu dans les eaux gambiennes. En retour, l'UE versera une contrepartie financière annuelle de 550.000 euros à la République de Gambie[26].

UE / République de Corée / INN : Le 18 octobre 2018, l'UE et la république de Corée se sont engagées à collaborer étroitement afin de lutter contre la pêche illégale, non déclarée et non réglementée (INN). Dans le cadre de ce nouveau partenariat, l'UE et la République de Corée échangeront des informations sur les activités présumées de pêche INN, amélioreront la traçabilité à l'échelle mondiale des produits de la pêche menacés par la pêche INN au moyen d'un système électronique de documentation et de certification des captures fondé sur les risques, uniront leurs forces pour soutenir les pays en développement dans la lutte contre la pêche INN et la promotion d'une pêche durable grâce à l'éducation et à la formation, renforceront la coopération au sein des enceintes internationales, notamment les organisations régionales de gestion des pêches[27].

UE / Cap Vert / Pêche : En octobre 2018, l'UE et le Cap Vert ont renouvelé le protocole actuel d'accord de partenariat dans le secteur de la pêche durable, expirant à la fin de l'année. L'accord de pêche autorise les navires européens venant principalement d'Espagne, du Portugal et de France à pêcher dans les eaux du Cap Vert. Il fait partie du réseau d'accords sur la pêche au thon en Afrique de l'Ouest. Le nouveau protocole couvre une période de 5 ans et offre aux navires européens la possibilité de pêcher annuellement 8.000 tonnes de thon et de thonidés dans les eaux du Cap Vert. En retour, l'UE versera une contrepartie financière annuelle de 750.000 euros au Cap Vert[28].

FAO / Petits pélagiques / Approvisionnement : En 2017, l'approvisionnement en maquereau congelé vers le marché européen a légèrement augmenté par rapport à 2016, pour atteindre 150.000 tonnes. Au cours des trois premiers mois de 2018, l'Allemagne, le principal marché européen pour le hareng, a augmenté ses importations de hareng pour atteindre 24.100 tonnes (soit + 9 % par rapport à 2017), se fournissant principalement auprès de la Pologne (41 %), du Danemark (28 %) et de la Norvège (17 %)[29].

Russie / Produits de la mer / Consommation : Une étude sur la consommation de produits de la mer en Russie a souligné les défis affrontés par les fournisseurs sur le marché national. En Russie, en 2018, la consommation annuelle de produits de la mer a avoisiné 10,3 kg par habitant, en baisse par rapport à 2013, lorsque la consommation russe avait affiché une moyenne annuelle de 22 kg par habitant.[30].

[24] https://ec.europa.eu/fisheries/press/north-east-atlantic-coastal-states-reach-agreement-blue-whiting-and-atlanto-scandian-herring_en
[25] https://ec.europa.eu/fisheries/press/42nd-annual-session-general-fisheries-commission-mediterranean-milestones-mediterranean-and_en
[26] https://ec.europa.eu/fisheries/press/eu-signs-sustainable-fishing-partnership-agreement-republic-gambia_en
[27] http://europa.eu/rapid/press-release_IP-18-6142_en.htm
[28] https://ec.europa.eu/fisheries/eu-renews-sustainable-fishing-partnership-agreement-cape-verde_en
[29] http://www.fao.org/in-action/globefish/market-reports/resource-detail/en/c/1156021/
[30] https://www.seafoodsource.com/news/supply-trade/russian-seafood-market-faces-challenge-of-generational-taste-shift

7 Contexte macro-économique

7.1 Carburant maritime

En **novembre 2018**, le prix moyen du carburant maritime a varié entre 0,51 et 0,53 EUR/litre dans les ports de **France**, d'**Italie**, d'**Espagne** et du **Royaume-Uni**. Ces prix étaient inférieurs d'environ 8 % par rapport aux mois précédents. Cependant, depuis novembre 2017, l'augmentation a été nettement plus importante, atteignant 21 % dans les ports britanniques et 20 % dans les ports espagnols.

Table 17. **PRIX MOYEN DU CARBURANT MARITIME EN ITALIE, FRANCE, ESPAGNE ET AU ROYAUME-UNI (en EUR/litre)**

État membre	Nov. 2018	Évolution depuis octobre 2018	Évolution depuis novembre 2017
France *(ports de Lorient et de Boulogne)*	0.51	− 9 %	16 %
Italie *(ports d'Ancône et de Livourne)*	0,53	− 10 %	18 %
Espagne *(ports de La Corogne et de Vigo)*	0,53	− 5 %	20 %
Royaume-Uni (ports de Grimsby et d'Aberdeen)	0,51	− 7 %	21 %

Source : Chambre de Commerce de Forlì-Cesena, Italie ; DPMA, France ; MABUX.

Figure 51. **PRIX MOYEN DU CARBURANT MARITIME EN ITALIE, FRANCE, ESPAGNE ET AU ROYAUME-UNI (EN EUR/LITRE)**

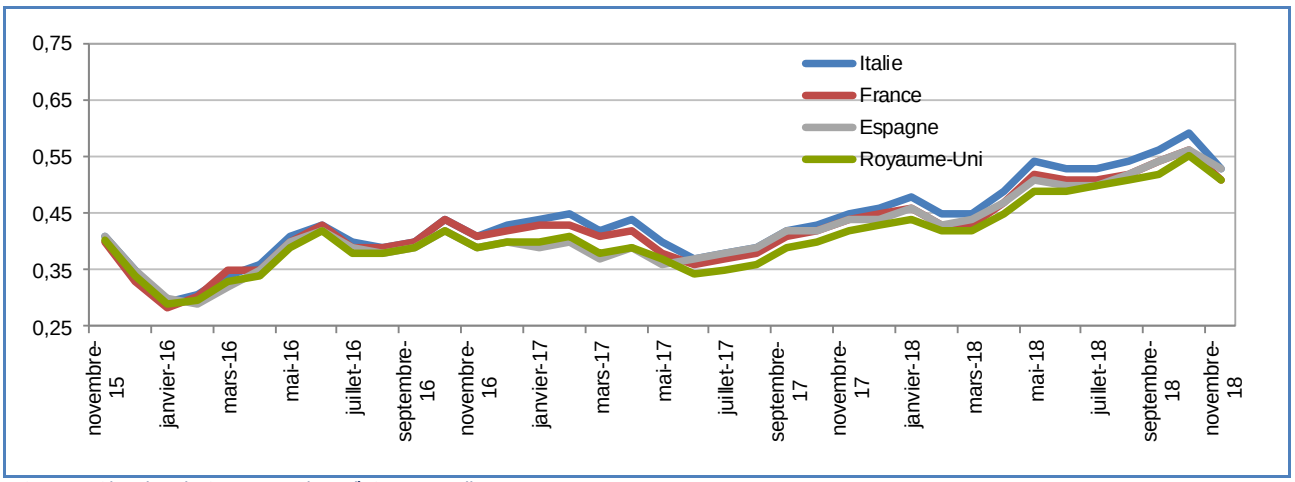

Source : Chambre de Commerce de Forlì-Cesena, Italie ; DPMA, France ; MABUX.

7.2 Prix à la consommation

En octobre 2018, le taux d'inflation annuelle de l'UE a atteint 2,2 %, en hausse par rapport à septembre 2018 où il était de 2,1 %. L'année précédente, le taux d'inflation avait atteint 1,7 %.

Inflation : taux les plus faibles en octobre 2018, par rapport à septembre 2018.

Inflation : taux les plus élevés en octobre 2018, par rapport à septembre 2018.

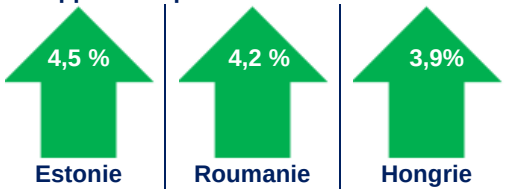

Table 18. **INDICE DES PRIX À LA CONSOMMATION HARMONISÉ DANS L'UE** (2015 = 100)

IPCH	Oct. 2016	Oct. 2017	Sept. 2018	Oct. 2018	Évolution depuis septembre 2018	Évolution depuis octobre 2017
Aliments et boissons non alcooliques	99,89	102,82	104,38	104,52	↑ 0,13 %	↑ 1,65 %
Poisson et produits de la mer	103,57	107,01	109,41	109,46	↑ 0,05 %	↑ 2,29 %

Source : Eurostat.

7.3 Taux de change

Table 19. **TAUX DE CHANGE POUR LES DEVISES SÉLECTIONNÉES**

Devise	Nov. 2016	Nov. 2017	Oct. 2018	Nov. 2018
NOK	9,0190	9,8398	9,5528	9,7400
JPY	120,49	133,08	128,15	128,99
USD	1,0635	1,1849	1,1318	1,1359

Source : Banque centrale européenne.

En novembre 2018, l'euro s'est apprécié par rapport à la couronne norvégienne (+ 2,0 %), au dollar américain (+ 0,4 %) et au yen japonais (+ 0,7 %) par rapport à octobre 2018. Au cours des six derniers mois, l'euro a fluctué autour de 1,15 par rapport au dollar américain. Comparé au mois de novembre 2017, l'euro s'est déprécié de 4,1 % par rapport au dollar américain, de 3,1 % par rapport au yen japonais et de 1,0 % par rapport à la couronne norvégienne.

Figure 52. **TENDANCE DES TAUX DE CHANGE DE L'EURO**

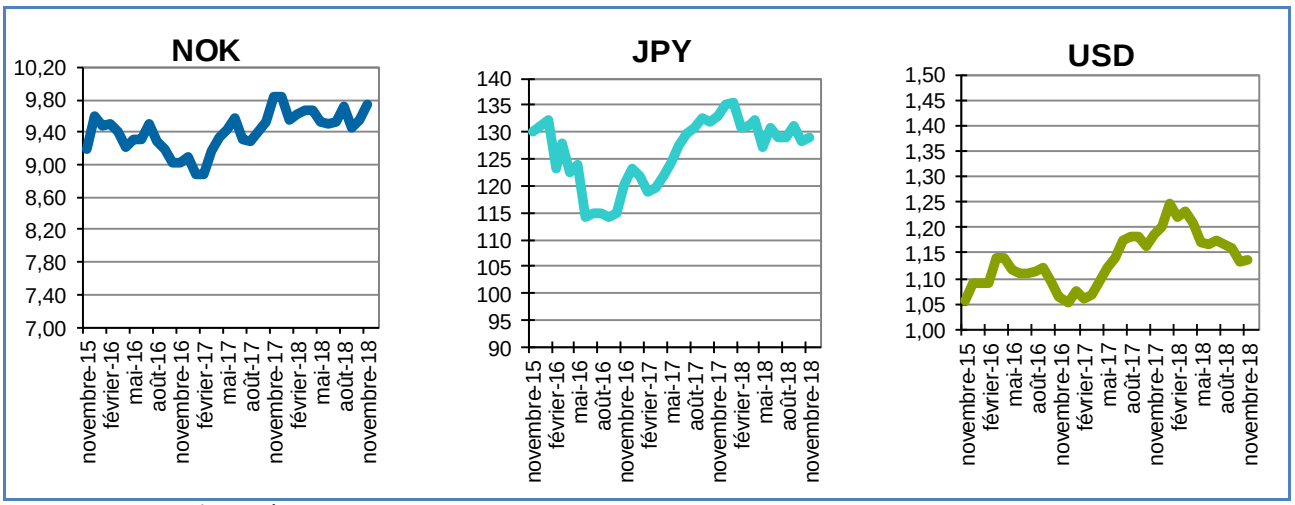

Source : Banque centrale européenne.

EUMOFA Faits saillants du mois est publié par la Direction Générale des Affaires Maritimes et de la Pêche de la Commission Européenne.

Éditeur : Commission européenne, Direction Générale des Affaires Maritimes et de la Pêche, Directeur général

Avertissement : Bien que la Direction Générale des Affaires Maritimes et de la Pêche soit responsable de la production d'ensemble de cette publication, les opinions et conclusions présentées dans ce rapport n'engagent que les auteurs et ne reflètent pas nécessairement l'opinion de la Commission ou de ses membres.

© Commission européenne, 2018
KL-AK-18-010-FR-N
ISSN 2363-409X

Photographies : © Eurofish, Freeworldsmaps.net.

Reproduction autorisée sous réserve de mention de la source.

POUR INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES ET COMMENTAIRES :
Direction Générale des Affaires Maritimes et de la Pêche
B-1049 Bruxelles
Tél. +32 229–50101
E-mail : contact-us@eumofa.eu

Ce rapport a été établi à partir des données EUMOFA et des sources suivantes :

Premières ventes : Commission européenne, FAO.

Consommation : EUROPANEL.

Études de cas : Ministère japonais de l'agriculture, de la forêt et des pêcheries, FAO, Agence des pêches /Statistiques du commerce extérieur de l'UE, Japon, BCE, Agriculture and agri-food Canada, Direction générale des politiques internes, département B de la politique : Politiques structurelles et de cohésion sociale, Magazine Pêche et Aquaculture en Europe, EUROSTAT.

Faits saillants mondiaux : Commission européenne (DG MARE, FAO, Seafoodsource.org).

Contexte macro-économique : EUROSTAT, Chambre de Commerce de Forlì-Cesena, Italie : DPMA, France : ARVI, Espagne : MABUX, Banque centrale européenne.

Les données de première vente sont disponibles dans un document annexe sur le site EUMOFA. Les analyses sont effectuées sur les données après agrégation (principales espèces commerciales), selon le système d'enregistrement et de communication électronique (système ERS) de l'UE.

Dans le cadre de la présente publication, les analyses sont indiquées selon les prix actuels, exprimés en valeur nominale.

L'**Observatoire du marché européen pour la pêche et les produits de l'aquaculture** (EUMOFA) a été développé par la Commission européenne. Il constitue l'un des outils de la nouvelle Politique de Marché dans le cadre de la réforme de la Politique Commune des Pêches. [Règlement (UE) n ° 1379/2013 art. 42].

EUMOFA est un **outil d'intelligence économique**, qui fournit régulièrement des prix hebdomadaires, les tendances de marché mensuelles et des données structurelles annuelles tout au long de la filière.

La base de données est alimentée par des données fournies et validées par les États Membres et les institutions européennes. Elle est disponible en 24 langues.

Le site d'EUMOFA est accessible au public à l'adresse suivante: www.eumofa.eu.